

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du 23 septembre 2024

www.nievre.fr

Publié le 25 septembre 2024
Fabien BAZIN, Président du
Conseil départemental

n I È V R E
le département

REUNION du CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du 23/09/24

---:---:---

NOMENCLATURE

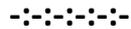
	N° du rapport	Page
Un département qui prend soin de tous à tout âge		
POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES	1	3
INFORMATION DU PRÉSIDENT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONCERNANT LES DECISIONS ET ACTES PRIS EN 2023 DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DECIDEE PAR L'ASSEMBLÉE LE 1er JUILLET 2021 EN MATIÈRE DE FIXATION DE TARIFS DE LOYER ET DE CONCLUSION ET DE RÉVISION DE LOUAGE DE LOCAUX POUR UNE DURÉE DE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS	2	59
Un département qui met la jeunesse au cœur de son renouveau		
DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION D'INTERNAT - DISPOSITIF CHÈQUE RESTAURATION - POUR 2025	3	67
Un département qui pilote les changements écologiques		
ACCÈS A LA FORMATION - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE ET LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	4	74
BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS -AS PATRIMOINE ANTHIEN- ANNÉE 2022- REPORT	5	101
MOTION : DES MOYENS PRIORITAIRES POUR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS DES NIVERNAIS	6	103
MOTION : FINANCES : REDONNER AUX DÉPARTEMENTS LES MOYENS D'AGIR!	7	107
MOTION : RENTREE SCOLAIRE : LE GOUVERNEMENT DOIT ASSURER L'EGALITE REPUBLICAINE	8	111
MOTION : PROTECTION DE L'ENFANCE : QUAND LE DÉPARTEMENT AGIT, L'ÉTAT PRÉFÈRE FAIRE DES ÉCONOMIES !	9	114

MOTION : LUTTE CONTRE LE LOUP

10

118

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 22

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 12

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Un département qui prend soin de tous à tout âge - Ressources Humaines : Première force du service public

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3313-1 et R.3313-7 (9°),

VU le code général de la Fonction publique et en particulier ses articles L.731-1 à L.733-2,

VU la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants,

VU l'ordonnance du 17 février 2021 rendant obligatoire la participation financière des employeurs publics en matière de garantie de maintien de salaire pour tout contrat labellisé souscrit par les agents,

VU le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU le décret n° 2022-1198 du 31 août 2022 relatif à la rémunération des assistants familiaux et à certaines indemnités,

VU les délibérations de l'assemblée départementale des 21 février 2007, 1^{er} juin 2007, 21 décembre 2007 et 25 février 2013 relatives aux assistants familiaux,

VU le comité social territorial du 27 juin 2024,

VU l'avis de la Commission,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE:

D'APPROUVER les modalités de mise en œuvre du présent rapport et notamment :

Concernant la prévoyance :

- La participation de la collectivité sur les contrats labellisés des agents,
- La répartition de l'effectif des agents dans les 3 tranches : indice de rémunération inférieur à 399, indice de rémunération compris entre 400 et 499 et indice de rémunération supérieure à 500,
- La participation de la collectivité (hors charges patronales) à hauteur de chacune des tranches respectivement de 35 euros, 17,50 euros et 7 euros,
- La non prise en charge des agents de la MADEF et de la MDPH.

Concernant le CNAS :

- L'adhésion de la collectivité au CNAS à compter du 1er janvier 2025,
- La prise en charge intégrale par le Département de l'adhésion au 1^{er} janvier de chaque agent rémunéré par la collectivité,
- La prise en charge intégrale par le Département de l'adhésion au 1^{er} janvier de chaque agent rémunéré par la MDPH et remboursé à la collectivité par le GIP,
- La prise en charge partielle par le Département de l'adhésion au 1er janvier de chaque agent retraité qui en ferait la demande,
- Non prise en charge des agents de la MADEF,

DE DÉSIGNER Mme Julien, en charge de l'administration générale, des ressources humaines et du dialogue social en tant que déléguée des élus départementaux,

DE CREER une régie de recettes afin de percevoir les participations des agents retraités concernant leur adhésion au CNAS,

DE SUPPRIMER au 1^{er} octobre 2024 l'ensemble des postes budgétaires figurant au tableau des effectifs du 31 décembre 2023,

DE CREER au 1^{er} octobre 2024 l'ensemble des postes figurant dans le tableau des emplois figurant en annexe au présent rapport,

DE VALIDER les modalités de rémunération des assistants familiaux de la collectivité telles que présentées en annexe 4 à la délibération,

D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil départemental à signer tout document permettant la mise en œuvre des éléments de ce rapport.

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-76891-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

PROJET

de

Règlement interne du département de la Nièvre dans le cadre de l'adhésion au CNAS

Article 1 : Adhésion

En adhérant au CNAS, la collectivité met à disposition des agents bénéficiaires, un panel de prestations proposées par le CNAS (Comité national d'action sociale).

L'adhésion est annuelle.

Article 2 : les bénéficiaires

2 - 1 : les titulaires

Sont inscrits d'office pour l'année : les agents présents dans la collectivité (à l'exception des agents de la MADEP) et à la MDPH au 1^{er} janvier de l'année qu'ils soient :

- titulaires ou stagiaires de la fonction publique,
- mis à disposition de la collectivité,
- en détachement auprès de la collectivité,
- ...

Les agents recrutés entre le 1^{er} janvier et le 31 août sont réputés bénéficiaires depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les agents recrutés à compter du 1^{er} septembre sont bénéficiaires à partir de cette date jusqu'à la fin de l'année en cours.

Les agents qui quittent la collectivité en cours d'année, conservent le bénéfice de leur adhésion jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

2 - 2 : les contractuels

Pour bénéficier du CNAS, les agents contractuels doivent disposer d'un contrat de 6 mois minimum.

S'agissant de la validité de l'adhésion, les dates sont les mêmes que pour les titulaires décrites au § 2 – 1 .

Les enfants confiés aux assistants familiaux ne sont pas ayant droit de l'agent. Ils n'ont pas droit au CNAS.

2 – 3 : les apprentis

Les apprentis sont assimilés à des agents et doivent répondre aux règles les régissant.

2 – 4 : les autres personnels

Les agents communément appelés « vacataires » et « horaires » ne sont pas bénéficiaires du CNAS.

2 – 5 : les agents en disponibilité

Les agents en disponibilité ne peuvent bénéficier du CNAS. Les agents demandant une disponibilité en cours d'année, conservent le bénéfice de l'adhésion pour l'année en cours.

2 – 6 : les agents en congés parentaux

Les agents en congés parentaux de plus de 6 mois ne peuvent bénéficier du CNAS. Les agents demandant un congé parental en cours d'année, conservent le bénéfice de l'adhésion pour l'année en cours.

2 – 7 : les agents retraités du Conseil départemental

La collectivité prend en charge partiellement l'adhésion des agents retraités qui en font la demande. Un courrier leur est envoyé annuellement lors du dernier trimestre dans la mesure où ils ont bénéficié de prestations au cours des 9 premiers mois de l'année.

Les agents retraités peuvent être bénéficiaires du CNAS sous réserve qu'ils acquittent une cotisation annuelle (50 euros pour 2025) révisable par le Département. Cette cotisation est versée à la régie de recettes gérée par les agents correspondants du CNAS.

2 – 8 : les ayant droits :

Sont ayant droit les personnes rattachées à l'agent et répondant aux critères retenus par le CNAS.

Article 3 : autres conditions

3 - 1 : La durée du temps de travail :

Pour bénéficier du CNAS, l'agent doit a minima travailler pour la collectivité à 50 %.

3 – 2 : La forclusion :

Le CNAS permettant de demander les prestations jusqu'à 6 mois après leur survenance, seuls les événements s'étant déroulés pendant la présence de l'agent dans les effectifs de la collectivité sont éligibles.

Article 4 : Les règles de fonctionnement du CNAS :

Afin de bénéficier des prestations du CNAS, les agents actifs et les anciens agents retraités devront se conformer aux dispositions du CNAS qui régissent les prestations quelles soient ou non soumises à condition de revenu.

L'adhésion de la collectivité étant annuelle, chaque agent devra fournir au CNAS à chaque début d'année les éléments concernant sa situation.

Article 5 : l'offre du CNAS :

L'offre du CNAS se présente autour de 6 thématiques :

- le quotidien des agents (assurances, abonnements, tickets CESU...),
- les enfants des agents (garde d'enfants, rentrée scolaire, accueil de loisir...),
- la solidarité (secours exceptionnels, aide sociale au logement... et l'écoute sociale),
- les prêts (18 prêts de nature différentes),
- l'offre culturelle et de loisirs (chèques lire, forfait sport, coffrets cadeaux, billetterie « Meyclub »...),
- les vacances (chèques vacances, réductions quel que soit le type d'hébergement...).

Article 6 : le rôle des correspondant(e)s :

L'offre du CNAS est plurielle et notamment locale. Les agents disposent d'un accès aux informations sur les prestations du CNAS 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Pour celles et ceux qui ne le pourraient pas, deux correspondant(e)s sont à disposition pour les accompagner voire faire à leur place dans le cadre d'une délégation simple mais encadrée.

Article 7 : Le dispositif d'accompagnement par les correspondant(e)s :

Les conditions d'accueil, d'information et d'accompagnement des agents par les correspondant(e)s sont établies par le service de la DRH auquel ils ou elles sont rattaché(e)s. Le dispositif de permanences sera adaptable en fonction de la demande des agents et des retours sur le fonctionnement.

Article 8 : La remontée des informations à destination du CNAS

En plus des deux correspondant(e)s auquel(le)s les agents font part de leurs remarques, observations, demandes et proposition, les agents peuvent s'adresser à la déléguée élue (conseillère départementale) et/ou à la déléguée agent (gestionnaire du dossier). Ces éléments seront ensuite remontés au niveau départemental lors des réunions annuelles spécifiques.

Règlement établi le

P/O le Président du Département

Suppressions de postes

Direction	Structure hiérarchique (service)	Cadre d'emplois	Grades sur lesquels le recrutement peut intervenir			Temps de travail (complet/non complet)	Intitulé du poste
			Adjoint technique des établissements d'enseignement	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2 ^e classe	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 1 ^{ère} classe		
Education, Jeunesse et Enseignement supérieur	Collèges	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2 ^e classe	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 1 ^{ère} classe	Complet	Cuisinier(e) conseil
Direction générale adjointe Jeunesse Administration Ressources	Direction générale adjointe Jeunesse Administration Ressources	Attaché	Attaché	Attaché principal		Non complet (35 %)	Médiateur(rice)
Direction générale adjointe Solidarités Culture et Sport	Direction générale adjointe Solidarités Culture et Sport	Rédacteur	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^e me classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Complet	Référente Ressources humaines
	Nièvre Attractive	Attaché	Attaché	Attaché principal		Complet	Chef de projet attractivité et accueil de nouvelles populations
Communication et Innovation citoyenne	Communication institutionnelle événementiel	Rédacteur	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^e me classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Complet	Chargé(e) de rédaction

Créations de postes

Direction	Structure hiérarchique (service)	Cadre d'emplois	Grades sur lesquels le recrutement peut intervenir			Temps de travail (complet/non complet)	Intitulé du poste
			Technicien	Technicien principal de 2 ^e classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe		
Education, Jeunesse et Enseignement supérieur	Collèges	Technicien	Technicien	Technicien principal de 2 ^e classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Complet	Cuisinier(e) conseil
Communication et Innovation citoyenne	Communication institutionnelle événementiel	Catégorie B – hors cadre d'emplois				Complet	Photographe Vidéaste designer Web

Session du Conseil départemental de la Nièvre
Annexe 4 - Modalités de rémunération des assistants familiaux

La rémunération des assistants familiaux est fixée comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2022, date de mise en œuvre des dispositions du décret n°2022-1198 du 31 août 2022 relatif à la rémunération des assistants familiaux et à certaines indemnités.

Stage préparatoire	50 fois le SMIC horaire par mois		
Rémunération de l'accueil continu	1 enfant confié	151.67 heures SMIC / mois	
	2 enfants confiés	221.67 heures SMIC / mois	
	3 enfants confiés	291.67 + 10 soit 301.67 heures SMIC / mois	
	4 enfants confiés	361.67 + 31 soit 392.67 heures SMIC / mois	
	Pour chaque enfant supplémentaire confié	70 heures SMIC / mois	
Rémunération de l'accueil intermittent (relai)	5,06 heures SMIC par jour d'accueil et par enfant. La rémunération cesse d'être versée lorsque l'enfant accueilli quitte définitivement le domicile de l'assistant familial.		
Majoration d'ancienneté	Échelon	Durée dans l'échelon	Majoration mensuelle en heures SMIC
	1 ^{er}	1 an	0
	2 ^{ème}	2 ans	6
	3 ^{ème}	2 ans	9
	4 ^{ème}	2 ans	11
	5 ^{ème}	3 ans	13
	6 ^{ème}	3 ans	16
	7 ^{ème}	3 ans	19
	8 ^{ème}	4 ans	21
	9 ^{ème}	4 ans	24
	10 ^{ème}	4 ans	27
Cette disposition est propre à la collectivité, les textes ne prévoyant pas de « carrière » pour les assistants familiaux. Cette majoration d'ancienneté est versée par enfant accueilli et au prorata du temps de présence.			
Majoration de la rémunération pour sujétions exceptionnelles	Taux 1	15,5 heures de SMIC par mois et <i>au prorata</i> du temps de présence.	
	Taux 2	31 heures de SMIC par mois et <i>au prorata</i> du temps de présence.	
	Taux 3	70 heures de SMIC par mois et <i>au prorata</i> du temps de présence.	
	L'indemnité de sujétion est attribuée pour une durée initiale allant de 1 mois à 1 an maximum et est révisée périodiquement en fonction de l'évolution de l'état de santé de l'enfant.		

Indemnité pour accueils non réalisés	<p>Lorsque le nombre d'enfants confiés est inférieur aux prévisions fixées dans le contrat d'engagement de l'assistant familial du fait de l'employeur, il est versé une indemnité dont le montant correspond à 80 % de la rémunération prévue au contrat, hors indemnités d'entretien et fournitures.</p> <p>Au-delà des textes, une souplesse est proposée de telle sorte qu'un refus d'accueil de la part de l'assistant(e) familial(e) puisse être accepté sans incidence sur le versement de l'indemnité pour accueil non réalisé et ce à chaque fois qu'une place est disponible.</p> <p>Cette indemnité n'est pas applicable pour les « accueils urgents et de courte durée » prévus à l'article L. 423-30-1 du Code de l'action sociale et des familles. La durée du versement de cette indemnité ne peut être supérieure à quatre mois consécutifs. Au-delà, le Département doit soit procéder au licenciement pour ce motif soit reprendre le versement de la totalité du salaire.</p>
Suspension d'agréments	<p>En cas de suspension d'agrément, la rémunération de l'assistant familial est maintenue dans son intégralité (hors indemnités d'entretien et de fournitures) dans la limite de quatre mois.</p>
Autres éléments	<p>S'agissant de l'indemnité complémentaire en cas d'arrêt de travail, des congés, de l'indemnité représentative de congés payés, de l'indemnité de licenciement... le Conseil départemental applique la réglementation en vigueur.</p>

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1	Direction générale des services	Direction générale des services	Directeur(rice) général(e) des services	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Directeur général des services territoriaux			C	100,00
2	Direction générale des services	Direction générale des services	Assistant(e) de direction DGS et DGA JAR	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
3	Direction générale des services	Direction générale des services	Assistant(e) de direction DGS et DGA JAR	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
4	Direction générale des services	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Chef(fe) de projet budget participatif	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
5	Direction générale des services	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Chef(fe) de projet marketing et communication	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
6	Direction générale des services	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Directeur(rice) de la Communication et de l'innovation citoyenne	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
7	Cabinet du président	Cabinet du président	Assistant(e) de direction du Cabinet	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
8	Cabinet du président	Cabinet du président	Assistant(e) de direction du Président	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
9	Cabinet du président	Cabinet du président	Chauffeur(se) du Président	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
10	Cabinet du président	Cabinet du président	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
11	Cabinet du président	Cabinet du président	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
12	Cabinet du président	Cabinet du président	Chef(fe) de cuisine	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
13	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Chargé(e) de communication	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
14	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Chef(fe) du Service communication institutionnelle - évènementiel	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
15	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Journaliste	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
16	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Webmestre	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
17	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Photographe Vidéaste	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	B				C	100,00
18	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Photographe Vidéaste	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	B				C	100,00
19	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service communication institutionnelle - Evènementiel	Webmestre	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
20	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Chef(fe) du Service identité visuelle - imprimerie	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
21	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Assistant(e) de gestion comptable, financière ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
22	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Assistant(e) de gestion PAO	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
23	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Imprimeur(se) brocheur	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
24	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Imprimeur(se) reprographe	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
25	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Assistant(e) de gestion PAO	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
26	Direction de la communication et de l'innovation citoyenne	Service Identité visuelle et imprimerie	Conducteur(rice) offset	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
27	Direction générale des services	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) Aménagement Développement des Territoires	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Directeur général adjoint territorial			C	100,00
28	Direction générale des services	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Support emploi fonctionnel DGA ADT	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal	Ingénieur territorial hors classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
29	Direction générale des services	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Chargé(e) de mission transition climatique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
30	Direction générale des services	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Assistant(e) de direction DGA ADT	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
31	Direction générale des services	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Référent(e) mission sensibilisation à la transition écologique	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
32	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Directeur(rice) de l'Accompagnement des territoires	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
33	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	DGA ADT Service administratif et financier	Chef(fe) du Service admsinistratif et financier	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
34	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	DGA ADT Service administratif et financier	Gestionnaire comptable, financier(ère) ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
35	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	DGA ADT Service administratif et financier	Gestionnaire comptable, financier(ère) ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
36	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Chef(fe) de projet SIG et Observatoire des territoires	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
37	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Chef(fe) de projet aménagement et planification	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
38	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Coordonnateur(rice) de territoires HNVY, TBC, CDL et PNM	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
39	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Coordonnateur(rice) de territoires LA, SN, NB et MC	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
40	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Coordonnateur(rice) de territoires LB, ACN, PF et PVDLN	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
41	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Coordonnateur(rice) de territoires MSGL, BLM et PNRM	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
42	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction de l'accompagnement des territoires	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
43	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Chef(fe) de projet sécurité, prévention des risques pro. des agents des routes	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
44	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Directeur(rice) du Patrimoine routier et des mobilités	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial principal	Ingénieur territorial hors classe	Ingénieur en chef territorial	C	100,00
45	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
46	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
47	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Assistant(e) de gestion administrative comptable ou budgétaire Site Jeanne d'Arc	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
48	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction des transitions	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
49	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction du patrimoine bâti	Directeur(rice) du Patrimoine bâti	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial principal	Ingénieur territorial hors classe	Ingénieur en chef territorial	C	100,00
50	DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Direction des transitions	Directeur(rice) des Transitions	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
51	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Chef(fe) de projet inclusion et médiation numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
52	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Chef(fe) de projet innovation numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
53	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Chef(fe) du Service accompagnement au numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
54	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Médiateur(rice) numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
55	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Médiateur(rice) numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
56	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Médiateur(rice) numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
57	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Gestionnaire technique et administratif(ve)	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
58	Direction des transitions	Service accompagnement au numérique	Médiateur(rice) numérique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
59	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) de projet économie sociale et solidaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
60	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) de projet habitat	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
61	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) de projet alimentation de proximité	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
62	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) de projet habitat privé	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
63	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) de projet stratégies foncières agricoles et forestières	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
64	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Chef(fe) du Service développement rural et transition énergétique	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
65	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire Habitat	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
66	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Référent(e) AGRILocal 58 et bilan carbone	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
67	Direction des transitions	Service développement rural et transition énergétique	Référent(e) agriculture	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
68	Direction des transitions	Service eau	Chef(fe) du Service de l'eau	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
69	Direction des transitions	Service eau	Référent(e) assainissement	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
70	Direction des transitions	Service eau	Référent(e) assainissement	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
71	Direction des transitions	Service eau	Référent(e) assainissement	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
72	Direction des transitions	Service eau	Référent(e) connaissance milieux aquatiques	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
73	Direction des transitions	Service eau	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
74	Direction des transitions	Service patrimoine naturel	Chef(fe) de projet activités de pleine nature	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
75	Direction des transitions	Service patrimoine naturel	Chef(fe) de projet ingénierie écologique	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
76	Direction des transitions	Service patrimoine naturel	Chef(fe) de projet ingénierie écologique	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
77	Direction des transitions	Service patrimoine naturel	Chef(fe) du Service patrimoine naturel	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
78	Direction des transitions	Service patrimoine naturel	Gestionnaire technique, administratif(ve) et financier(e)	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
79	Direction du patrimoine bâti	Service des bâtiments départementaux	Chargé(e) d'opérations	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
80	Direction du patrimoine bâti	Service des bâtiments départementaux	Chef(fe) du Service des bâtiments départementaux	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
81	Direction du patrimoine bâti	Service des bâtiments départementaux	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
82	Direction du patrimoine bâti	Service des bâtiments départementaux	Gestionnaire d'opérations	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
83	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Chef(fe) du Service entretien et maintenance des bâtiments	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
84	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
85	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Agent(e) de maintenance des bâtiments	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
86	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Agent(e) polyvalent(e) en entretien des extérieurs	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
87	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Electricien(ne)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
88	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Electricien(ne)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
89	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Menuisier(ère)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
90	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Platrier(ère) peintre	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
91	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Plombier(ère)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
92	Direction du patrimoine bâti	Service entretien et maintenance des bâtiments	Adjoint(e) au chef du Service maintenance et entretien des bâtiments	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
93	Direction du patrimoine bâti	Service gestion du patrimoine	Chef(fe) du Service gestion du patrimoine immobilier	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
94	Direction du patrimoine bâti	Service gestion du patrimoine	Gestionnaire administratif(ve) des locations	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
95	Direction du patrimoine bâti	Service gestion du patrimoine	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
96	Direction du patrimoine bâti	Service gestion du patrimoine	Gestionnaire foncier et immobilier	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
97	Direction du patrimoine bâti	Service gestion du patrimoine	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
98	Direction du patrimoine bâti	Service des sites extérieurs	Chargé(e) d'opérations	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
99	Direction du patrimoine bâti	Service des sites extérieurs	Chargé(e) d'opérations	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
100	Direction du patrimoine bâti	Service des sites extérieurs	Chef(fe) du Service travaux sites extérieurs	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
101	Direction du patrimoine bâti	Service des sites extérieurs	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
102	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Responsable du secteur canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
103	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
104	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
105	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
106	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
107	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
108	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
109	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
110	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
111	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
112	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
113	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
114	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
115	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
116	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
117	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
118	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
119	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
120	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
121	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
122	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
123	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Agent(e) d'exploitation canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
124	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Chef(fe) d'équipe canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territoriale	Agent de maîtrise territoriale principal		C	100,00
125	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Chef(fe) d'équipe canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territoriale	Agent de maîtrise territoriale principal		C	100,00
126	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service UTIR Nivernais Morvan Canal du Nivernais	Chef(fe) d'équipe canal du nivernais	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territoriale	Agent de maîtrise territoriale principal		C	100,00
127	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Chef(fe) du Service maîtrise d'ouvrage routière	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
128	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Coordonnateur(rice) surveillance et entretien du patrimoine - expert OA	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
129	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Chargé(e) d'opérations canal routes	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
130	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Gestionnaire des ouvrages d'art	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
131	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Projeteur(se) ouvrage d'art	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
132	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service maîtrise d'ouvrage routière	Projeteur(se) ouvrage d'art	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
133	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chef(fe) du Service mobilités	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
134	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Coordonnateur(rice) entretien et programmation routiere	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
135	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) de la gestion du domaine public UTIR VL	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
136	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) de la signalisation horizontale et de la signalisation temporaire	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
137	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) d'entretien routier	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
138	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) des comptages et accidents	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
139	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) des équipements de la route et de la sécurité des infrastructures	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
140	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Chargé(e) du SIG et d'études cartographiques	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
141	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Référent(e) entretien des dépendances	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
142	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service mobilité	Assistant(e) de gestion des arrêtés de circulation	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
143	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels	Chef(fe) du Service NTM	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
144	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
145	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
146	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
147	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
148	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
149	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
150	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Cercy	Chef(fe) d'équipe CER Cercy la Tour	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
151	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Responsable du secteur routier n° 6 Château Chinon, Moux, Lormes	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
152	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
153	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
154	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
155	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
156	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
157	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
158	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
159	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
160	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
161	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
162	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
163	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Agent(e) d'exploitation des routes CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
164	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Chef(fe) d'équipe CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
165	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Château-Chinon	Chef(fe) d'équipe CER Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
166	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Chatillon en Bazois	Agent(e) d'exploitation des routes CER Chatillon en Bazois	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
167	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Chatillon en Bazois	Agent(e) d'exploitation des routes CER Chatillon en Bazois	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
224	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Moux	Agent(e) d'exploitation des routes CER Moux	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
225	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Moux	Agent(e) d'exploitation des routes CER Moux	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
226	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Moux	Agent(e) d'exploitation des routes CER Moux	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
227	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Moux	Chef(fe) d'équipe CER Moux	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
228	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
229	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
230	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
231	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
232	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
233	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
234	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
235	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Agent(e) d'exploitation des routes CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
236	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Tannay	Chef(fe) d'équipe CER Tannay	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
237	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
238	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
239	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
240	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
241	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
242	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
243	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
244	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
245	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Chef(fe) d'équipe CER Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
246	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan - CER de Varzy	Responsable du secteur routier n° 5 Clamecy, Tannay, Varzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
247	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Adjoint(e) au responsable UTIR Morvan	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
248	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Responsable du secteur UTIR Morvan	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
249	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire Canal	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
250	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire Routes	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
251	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Gestionnaire des ouvrages d'art UTIR Morvan	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
252	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Gestionnaire du domaine public routier UTIR Morvan	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
253	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Gestionnaire du domaine public routier UTIR Morvan	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
254	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR Morvan	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire UTIR Morvan	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
255	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien	Responsable du secteur UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur en chef territorial	Ingénieur en chef territorial hors classe		C	100,00
256	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien	Gestionnaire des ouvrages d'art UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
257	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord	Adjoint(e) au responsable UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
258	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord	Gestionnaire du domaine public routier UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
259	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord	Assistant(e) de gestion administrative comptable ou budgétaire UTIR Val Ligérien	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
260	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord	Assistante de gestion administrative UTIR Val Ligérien	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
261	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord	Assistante de gestion administrative UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	N	28,60
262	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud	Adjoint(e) au responsable UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
263	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire UTIR Val Ligérien	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
264	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud	Gestionnaire du domaine public routier UTIR Val Ligérien	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
265	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud	Assistant(e) de gestion administrative comptable ou budgétaire UTIR Val Ligérien	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
266	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Responsable du secteur routier n°4 Cosne sur Loire, St Amand , Donzy	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
267	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
268	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
269	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
270	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
271	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
272	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Agent(e) d'exploitation des routes CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
273	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Cosne	Chef(fe) d'équipe CER Cosne sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
274	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
275	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
276	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
277	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
278	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
279	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur nord - CER de Donzy	Agent(e) d'exploitation des routes CER Donzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
364	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud - CER de St-Benin-d'Azy	Agent(e) d'exploitation des routes CER St Benin d'Azy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
365	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud - CER de St-Benin-d'Azy	Agent(e) d'exploitation des routes CER St Benin d'Azy	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
366	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud - CER de St-Benin-d'Azy	Chef(fe) d'équipe CER St Benin d'Azy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
367	Direction du patrimoine routier et des mobilités	UTIR du Val Ligérien secteur sud - CER de St-Benin-d'Azy	Chef(fe) d'équipe CER St Benin d'Azy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
368	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - administratif	Chef(fe) de la section administrative et comptable	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
369	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - administratif	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire NTM	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
370	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - administratif	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire NTM	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
371	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - administratif	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire NTM	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
372	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - administratif	Assistant(e) de gestion administrative, comptable ou budgétaire NTM	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
373	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Corbigny	Mécanicien(ne) agricole et engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
374	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Corbigny	Mécanicien(ne) agricole et engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
375	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Corbigny	Visiteur(se) technique – mécanicien(ne)	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
376	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Corbigny	Mécanicien(ne) agricole et engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
377	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Corbigny	Mécanicien(ne) agricole et engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
378	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Chef(fe) de la section atelier	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
379	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Adjoint(e) au chef de la section atelier	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
380	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Chef(fe) d'équipe Atelier de Corbigny	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
381	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) électricien(ne)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
382	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) poids lourds, engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
383	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) agricole	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
384	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) agricole	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
385	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) agricole	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
386	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) poids lourds, engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
387	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) véhicules légers	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
388	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) véhicules légers	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
389	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Chaudronnier(ière)	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
390	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Chef(fe) d'équipe Atelier de Nevers	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
391	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) poids lourds, engins de travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
392	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - atelier Nevers	Mécanicien(ne) véhicules légers	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
393	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Adjoint(e) au chef de la section exploitation	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
394	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
395	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
396	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
397	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
398	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Opérateur(rice) centrale d'enrobage	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
399	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Chef(fe) d'équipe travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
400	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Corbigny	Agent(e) en charge de la centrale d'enrobage	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
401	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Chef(fe) de la section exploitation	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
402	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Chef(fe) d'équipe travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
403	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
404	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
405	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
406	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
407	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
408	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
409	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
410	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Chef(fe) d'équipe travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
411	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Chef(fe) d'équipe travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
412	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Chef(fe) d'équipe travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
413	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - exploitation Nevers	Conducteur(trice) qualifié(e) d'engins de chantier des travaux publics	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
414	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - magasin Corbigny	Magasinier(ère)	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
415	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - magasin Nevers	Chef(fe) de la section magasin	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
416	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - magasin Nevers	Magasinier(ère)	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
417	Direction du patrimoine routier et des mobilités	Service Nièvre travaux et matériels - magasin Nevers	Magasinier(ère)	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
418	Direction générale des services	DGA Jeunesse Administration Ressources	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) Jeunesse Administration Ressources	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Directeur général adjoint territorial			C	100,00
419	Direction générale des services	DGA Jeunesse Administration Ressources	Support emploi fonctionnel DGA JAR	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Administrateur territorial	Administrateur territorial général	Administrateur territorial hors classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
420	Direction générale des services	DGA Jeunesse Administration Ressources	Chargé(e) de mission délégué à la protection des données	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
421	Direction générale des services	DGA Jeunesse Administration Ressources	Chargé(e) de mission	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
422	Direction générale des services	DGA Jeunesse Administration Ressources	Chargé(e) de mission collègue de demain	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
423	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'administration générale et des achats	Directeur(rice) de l'Administration générale et des achats	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
424	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'administration générale et des achats	Gestionnaire administratif(ve) et budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
425	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'administration générale et des achats	Assistant(e) de gestion administratif(ve) et budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
426	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'administration générale et des achats	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
427	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'éducation jeunesse et de l'enseignement supérieur	Directeur(rice) de l'Education, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
428	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'éducation jeunesse et de l'enseignement supérieur	Chef(fe) de projet enseignement supérieur et restauration scolaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
429	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'éducation jeunesse et de l'enseignement supérieur	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
430	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'éducation jeunesse et de l'enseignement supérieur	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
431	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction de l'éducation jeunesse et de l'enseignement supérieur	Second(e) de cuisine collègue Château Chinon	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2ème classe	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 1ère classe	C	100,00
432	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des finances et de la performance	Directeur(rice) des Finances et de la Performance	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
433	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des systèmes d'information et du numérique	Chef(fe) de projet qualité et performance du système d'information	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
434	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des systèmes d'information et du numérique	Directeur(rice) des Système d'information et du numérique	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial principal	Ingénieur territorial hors classe	Ingénieur en chef territorial	C	100,00
435	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des systèmes d'information et du numérique	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
436	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des systèmes d'information et du numérique	Secrétaire de direction	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2ème classe	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 1ère classe	C	100,00
437	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des systèmes d'information et du numérique	Agent(e) en charge des câblages courants faibles	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
438	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des ressources humaines	Directeur(rice) des Ressources humaines	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
439	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des ressources humaines	Chef(fe) de projet référent(e) effectifs et SIRH	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
440	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des ressources humaines	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
441	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chef(fe) de projet archivage électronique des services du département	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
442	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) Pôle classement, conservation, gestion des archives-serv. judiciaires	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
443	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Directeur(rice) adjoint(e) des Archives départementales	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
444	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Archiviste référent(e) services de l'État	FILIERE CULTURELLE	B	Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
445	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) de la numérisation des archives, régisseur(euse)	FILIERE CULTURELLE	B	Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
446	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) des archives privées et de la conservation	FILIERE CULTURELLE	B	Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
447	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) de la bibliothèque et de la communication au public, régisseur(euse)	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
448	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) de la valorisation éducative et pédagogique des archives	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
449	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Chargé(e) des archives modernes, référent(e) pour les services de police	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
450	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Agent(e) d'accueil et de classement aux archives départementales	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
451	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
452	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Assistant(e) de gestion des archives notariales	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
453	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Agent(e) d'accueil et de classement aux archives départementales	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
454	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Assistant(e) de gestion des archives anciennes	FILIERE CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
455	DGA Jeunesse Administration Ressources	Direction des archives départementales	Photographe	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
456	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Chef(fe) du Service achats	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
457	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Gestionnaire de la commande publique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
458	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Gestionnaire de la commande publique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
459	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Gestionnaire de la commande publique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
460	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Gestionnaire des achats généraux	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
461	Direction de l'administration générale et des achats	Service achats	Gestionnaire des achats généraux	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
462	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Chef(fe) du Service coordination et ressources logistiques	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
463	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Gestionnaire administratif(ve) et logistique	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
464	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) d'accueil à l'Hôtel du département	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
465	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) en charge du courrier	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
466	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) en charge du courrier	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
467	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Assistant(e) de gestion administrative et logistique	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
468	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) polyvalent(e) courrier et logistique	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
469	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) logistique polyvalent(e)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
470	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) logistique polyvalent(e)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
471	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) logistique polyvalent(e)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
472	Direction de l'administration générale et des achats	Service coordination des ressources logistiques	Agent(e) en charge du parc automobile	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
473	Direction de l'administration générale et des achats	Service juridique	Chef(fe) du Service juridique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
474	Direction de l'administration générale et des achats	Service juridique	Chargé(e) du contentieux général	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
475	Direction de l'administration générale et des achats	Service juridique	Conseiller(ère) juridique - contentieux social	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
672	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège La Charité sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
673	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège la Machine	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
674	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège la Machine	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
675	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Lormes	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
676	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Luzy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
677	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Montsauche les Settons	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
678	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Moulins Engilbert	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
679	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Nevers Adam Billaut	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
680	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Nevers Les Courlis	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
681	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Pouilly sur Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
682	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Prémery	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
683	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège St Amand en Puisaye	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
684	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège St Benin d'Azy	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
685	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège St Saulge	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
686	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège St Pierre le Moutier	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
687	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) de cuisine collège Varennes Vauzelles	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
688	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Chef(fe) du Service collèges	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
689	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Gestionnaire comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
690	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Gestionnaire du suivi des agents des collèges et logements de fonction	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
691	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Gestionnaire du suivi des agents des collèges et logements de fonction	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
692	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Référent(e) EPI et vêtements de travail	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
693	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Cuisinier(ère) conseil	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
694	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Cuisinier(ère) volant secteur Haut Val de Loire	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
695	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service collèges	Cuisinier(ère) volant secteur Morvan	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2ème classe	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 1ère classe	C	100,00
696	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service éducation populaire et jeunesse	Chef(fe) du Service éducation populaire et jeunesse	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
697	Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur	Service éducation populaire et jeunesse	Coordinateur(rice) jeunesse	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
698	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Chargé(e) de projet Analyses et procédures	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
699	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Coordonnateur(rice) budgétaire, financier(ère) et comptable	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
700	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Gestionnaire de la dette et du patrimoine	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
701	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Gestionnaire des budgets annexes et des affaires fiscales	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
702	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Assistant(e) de gestion comptable, financière ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
703	Direction des finances et de la performance	Service des affaires financières	Assistant(e) de gestion comptable, financière ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
704	Direction des finances et de la performance	Service mission pilotage, performance, évaluation et financements externes	Chef(fe) de projet analyse et ingénierie financière et fonds social européen	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
705	Direction des finances et de la performance	Service mission pilotage, performance, évaluation et financements externes	Chef(fe) de projet fonds européens et financements externes	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
706	Direction des finances et de la performance	Service mission pilotage, performance, évaluation et financements externes	Contrôleur(euse) de gestion	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
707	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Chef(fe) du Service carrières payes	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
708	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire carrière et retraite	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
709	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire carrière et retraite	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
710	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire carrière et retraite	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
711	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire carrière et retraite	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
712	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye assistants familiaux et élus	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
713	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye assistants familiaux et élus	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
714	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye et contrats sur besoins non permanents	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
715	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye et contrats sur besoins non permanents	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
716	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye et contrats sur besoins non permanents	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
717	Direction des ressources humaines	Service carrières paye	Gestionnaire paye et contrats sur besoins non permanents	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
718	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Assistant(e) social(e) pour le personnel-Référent(e) handicap	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
719	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Chef(fe) du Service conditions de travail et relations sociales	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
720	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Ingénieur(e) en sécurité et prévention des risques professionnels	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
721	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Gestionnaire administratif(ve) auto assurance et temps de travail	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
722	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Gestionnaire du secrétariat instances médicales et suivi des absences	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
723	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Conseiller(ère) en prévention des risques professionnels	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
724	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Conseiller(ère) en prévention des risques professionnels	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
725	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Assistant(e) gestion du temps	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
726	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Assistant(e) gestion du temps	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
727	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Assistant(e) gestion du temps	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
728	Direction des ressources humaines	Service conditions de travail et relations sociales	Assistant(e) relations sociales	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
729	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Chef(fe) du Service des parcours professionnels	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
730	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Responsable de formation	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
731	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Gestionnaire de formation	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
732	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Gestionnaire de formation	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
733	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Gestionnaire de recrutement	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
734	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Responsable de recrutement et de l'accompagnement des agents	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
735	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Assistant(e) de gestion administrative, comptable et/ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
736	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Assistant(e) de gestion administrative, comptable et/ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
737	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Assistant(e) de gestion administrative, comptable et/ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
738	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Assistant(e) de recrutement, stage et apprentissage	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
739	Direction des ressources humaines	Service parcours professionnels	Assistant(e) de recrutement, stage et apprentissage	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
740	Direction des ressources humaines	Service communication interne	Chef(fe) de projet communication interne	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
741	Direction des ressources humaines	Service communication interne	Chef(fe) du Service communication interne	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
742	Direction des ressources humaines	Service communication interne	Chef(fe) de projet communication interne et Intranet	FILIERE CULTURELLE	A	Bibliothécaire territorial	Bibliothécaire territorial principal		C	100,00
743	Direction des ressources humaines	Service communication interne	Chargé(e) de communication interne	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
744	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Administrateur(rice) réseau et sécurité	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
745	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Administrateur(rice) réseau et sécurité	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
746	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chef(fe) de projet informatique collèges et environnement numérique de travail	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
747	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chef(fe) de projet logiciels et systèmes	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
748	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chef(fe) du Service infrastructures et collèges numériques	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
749	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chargé(e) des réseaux et systèmes	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
750	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chargé(e) des réseaux, systèmes et postes de travail – secteur collèges	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
751	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chargé(e) des réseaux, systèmes et postes de travail – secteur collèges	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
752	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service collèges et infrastructure numérique	Chargé(e) des réseaux, systèmes et postes de travail – secteur collèges	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
753	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Chef(fe) du Service équipement, assistance et formation aux utilisateurs	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
754	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Chargé(e) de support et formateur(trice) aux usages numériques	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
755	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Chargé(e) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
756	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Chargé(e) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
757	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Chargé(e) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
758	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Coordonnateur(rice) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
759	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Coordonnateur(rice) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	B	Technicien territorial	Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial principal de 1ère classe	C	100,00
760	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Assistant(e) de support et service des systèmes d'information - Collèges	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
761	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service équipements, assistance et formations utilisateurs	Assistant(e) de support et service des systèmes d'information	FILIERE TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise territorial principal		C	100,00
762	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chargé(e) de projet informatique - Finances, RH	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
763	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - Social, Santé, Documentaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
764	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - Data, Social	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
765	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - Finances, Dématérialisation, Documentaire	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
766	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - Social, Dématérialisation	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
767	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - RH	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
768	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - RH	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
769	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - SIG	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
770	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) de projet informatique - Social, Santé	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
771	Direction des systèmes d'information et du numérique	Service projets	Chef(fe) du Service projets	FILIERE TECHNIQUE	A	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal		C	100,00
772	Direction générale des services	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) des Solidarités, de la Culture et du Sport	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Directeur général adjoint territorial			C	100,00
773	Direction générale des services	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Directeur(rice) du Développement social local, adjoint(e) à la DGA-SCS	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
774	Direction générale des services	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Directeur(rice) de la Maison départementale de l'enfance et de la famille	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
775	Direction générale des services	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Assistant(e) coordinateur(trice) de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
776	Direction générale des services	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Secrétaire de direction DGA SCS	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
777	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Adjoint(e) au chef du Service budget et comptabilité	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
778	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Chef(fe) du Service budget et comptabilité	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
779	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Gestionnaire comptable, financier(ère) ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
780	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
781	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
782	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
783	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
784	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
785	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
786	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
787	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
788	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistant(e) de gestion comptable PA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
789	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistante(e) de gestion comptable LCE-FE	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
790	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistante(e) de gestion comptable LCE-FE	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
791	DGA des Solidarités de la culture et du sport	DGA SCS Service budget et comptabilité	Assistante(e) de gestion comptable LCE-FE	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
792	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Chef(fe) de projet stratégie et politique de l'autonomie	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
793	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Directeur(trice) de l'Autonomie et de la MDPH	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
794	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Chef(fe) de projet conférence des financeurs prévention, perte d'autonomie	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
795	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Infirmier(ère) gérontologie handicap	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
796	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Médecin gérontologie handicap	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
797	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Gestionnaire de la conférence des financeurs prévention et perte d'autonomie	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
798	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de l'autonomie	Gestionnaire technique en charge de la PCH et l'ACTP	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
799	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la Cohésion sociale	Directeur(trice) de la Cohésion sociale	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
800	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la culture et du sport	Directeur(rice) de la Culture et du sport	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
801	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la culture et du sport	Secrétaire de direction DGA SCS	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
802	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Chef(fe) de projet de la démarche référent de parcours	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
803	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Educateur(rice) spécialisé(e) volant(e) Clamecy, Corbigny, Château Ch, Moulins E	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
804	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Educateur(rice) spécialisé(e) volant(e) Nevers, Val ligérien, Imphy, Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
805	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Travailleur(se) médico-social(e) volant(e) Nevers, Val ligérien, Imphy, Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
806	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Travailleur(se) social(e) volant(e) territoire départemental	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
807	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Assistant(e) de service social volante Nevers, Val ligérien, Imphy, Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
808	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction du développement social local	Chef(fe) de projet de la gestion électronique de documents	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
809	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la parentalité et de l'enfance	Chef(fe) de projets famille enfance	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
810	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la parentalité et de l'enfance	Chef(fe) de projets prévention et ODPE	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
811	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la parentalité et de l'enfance	Coordonnateur(rice) technique établissement enfance	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
812	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la parentalité et de l'enfance	Coordonnateur(rice) juridique protection de l'enfance	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
813	DGA des Solidarités de la culture et du sport	Direction de la parentalité et de l'enfance	Directeur(rice) de la Parentalité et de l'enfance	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
814	Direction de la Cohésion sociale	Service gestion des droits RSA	Chef(fe) de projet du suivi et de la gestion des droits RSA	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
815	Direction de la Cohésion sociale	Service gestion des droits RSA	Chef(fe) du Service gestion des droits RSA	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
816	Direction de la Cohésion sociale	Service gestion des droits RSA	Gestionnaire technique sur le dispositif du RSA	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
817	Direction de la Cohésion sociale	Service gestion des droits RSA	Gestionnaire technique sur le dispositif du RSA et des contrats aidés	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
818	Direction de la Cohésion sociale	Service gestion des droits RSA	Gestionnaire technique sur le dispositif RSA	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
819	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Che(fe)de projet action sociale-logement	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
820	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Chef(e) de projet insertion jeunes et RSA	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
821	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Chef(fe) de projet emploi insertion	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
822	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Chef(fe) de projet du programme départemental d'insertion et du PTI	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
823	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Chef(fe) du Service inclusion sociale	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
824	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Coordonnateur(rice) des dispositifs d'insertion par l'activité économique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
825	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Coordonnateur(rice) fonds social européen	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
826	Direction de la Cohésion sociale	Service inclusion sociale	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
827	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Responsable administratif(ive) et financier(ère)	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
828	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Assistant(e) administratif(e) et de surveillance	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
829	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Agent(e) technique et de surveillance de régie	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
830	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Agent(e) technique et de surveillance de régie	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
831	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Responsable des publics	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
832	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Chargé(e) de la communication et des partenariats	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
833	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Responsable de la Cité des présents	FILIERE CULTURELLE	A	Conservateur territorial du patrimoine	Conservateur territorial du patrimoine en chef		C	100,00
834	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Assistant(e) de conservation	FILIERE CULTURELLE	B	Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
835	Direction de la culture et du sport	Cité des présents de Château-Chinon	Assistant(e) de conservation	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
836	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Médiateur(rice) culturel(le)	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
837	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Chef(fe) de projet accompagnement acteurs sportifs, culturels et communication	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
838	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Chef(fe) de projet sport	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
839	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Chef(fe) du Service développement culturel et sportif	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
840	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Gestionnaire administratif(ve) des dossiers culture	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
841	Direction de la culture et du sport	Service développement culturel et sportif	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
842	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Responsable du Pôle accompagnement et conseil aux territoires	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
843	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Responsable du Pôle politique documentaire concertée	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
844	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Chef(fe) du Service développement de la lecture publique	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
845	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Responsable du Pôle services, outils et pratiques numériques	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
846	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Chargé(e) de collections – chef(fe) de projet SIGB	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
847	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Chargé(e) de collections – référent(e) communication	FILIERE CULTURELLE	B	Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
848	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Chargé(e) de collections – référent(e) action culturelle	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
849	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Gestionnaire administratif(ve), comptable et budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
850	Direction de la culture et du sport	Service des musées et du patrimoine culturel	Attaché(e) de conservation	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
851	Direction de la culture et du sport	Service des musées et du patrimoine culturel	Chef(fe) du Service musées et patrimoine culturel	FILIERE CULTURELLE	A	Conservateur territorial du patrimoine	Conservateur territorial du patrimoine en chef		C	100,00
852	Direction de la culture et du sport	Service des musées et du patrimoine culturel	Gestionnaire administratif(ve) et financier(ère)	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
853	Direction de la culture et du sport	Service des musées et du patrimoine culturel	Agent(e) technique de régie et muséographie	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
854	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Responsable du Pôle circulation des ressources	FILIERE CULTURELLE	A	Attaché territorial de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine principal		C	100,00
855	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Conseiller(ère) jeunesse	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
856	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
857	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque et d'accueil	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
858	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
859	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
860	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque	FILIERE CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
861	Direction de la culture et du sport	Service développement de la lecture publique	Agent(e) de bibliothèque	FILIERE CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	100,00
862	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
863	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
864	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
865	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
866	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
867	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Coordonnateur(rice) offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
868	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service offre d'accueil	Chef(fe) du Service offre d'accueil	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
869	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Bords de Loire	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Bords de Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
870	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Bords de Loire	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Bords de Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
871	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Château-Chinon	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Château Chinon	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
872	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Château-Chinon	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Château Chinon	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
873	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Château-Chinon	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Corbigny	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
874	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Chaméane	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
875	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Chaméane	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
876	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Chaméane	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
877	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Chaméane	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
878	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - La Charité	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur La Charité sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
879	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - La Charité	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur La Charité sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
880	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Cosne	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Clamecy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
881	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Cosne	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Cosne sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
882	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Cosne	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Cosne sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
883	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Decize	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Decize	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
884	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Decize	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Decize	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
885	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Decize	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Decize	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
886	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Imphy	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Imphy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
887	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Imphy	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Imphy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
888	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Imphy	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Imphy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
889	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Vauban	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
890	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Vauban	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
891	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité d'action PMI territorialisée - Nevers Vauban	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI secteur Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
892	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Chef(fe) du Service famille enfance	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
893	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Chargé(e) de la qualification des Informations préoccupantes	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
894	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Psychologue Service famille enfance	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
895	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Gestionnaire des dossiers techniques et juridiques	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
896	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
897	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
898	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service PMI Santé	Médecin ASE et CEGIDD	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
899	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service PMI Santé	Médecin PMI	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
900	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service PMI Santé	Médecin PMI	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
901	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service PMI Santé	Médecin PMI et ASE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
902	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service PMI Santé	Médecin PMI	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Médecins territoriaux de 2ème classe	Médecins territoriaux de 1ère classe	Médecins territoriaux hors classe	C	100,00
903	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Conseiller(ère) conjugale et familiale	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
904	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Conseiller(ère) conjugale et familiale	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
905	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Infirmier(ère) unité planification et éducation familiale	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
906	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Responsable de l'Unité planification et éducation familiale	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
907	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Clamecy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
908	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Corbigny	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
909	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Decize	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
910	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur La Charité sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
911	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Nevers Bords de Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
912	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
913	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Sage femme Secteur Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
914	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Assistant(e) de gestion administrative UPEF-IST	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
915	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité planification et éducation familiale et IST	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
916	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Responsable Unité Prévention Précoce et Enfance	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
917	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Chargé(e) de formation assistant(e) maternel(le)	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
918	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Chargé(e) de formation assistant(e) maternel(le)	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
919	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Assistant(e) de gestion des agréments	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
920	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Assistant(e) de gestion des agréments	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
921	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Assistant(e) de gestion des agréments	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
922	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unité prévention précoce et enfance	Assistant(e) de gestion des établissements et contentieux	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
923	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle protection de l'enfance	Expert(e) CRIP	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
924	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle protection de l'enfance	Expert(e) CRIP, Coordinateur(rice) administratif(ve) Cellule agréments adoptions	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
925	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle protection de l'enfance	Chargé(e) de la qualification des Informations préoccupantes	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
926	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle protection de l'enfance	Responsable du Pôle protection de l'enfance	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
927	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle protection de l'enfance	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
928	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Educateur(rice) de prévention	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
929	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Educateur(rice) de prévention	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
930	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) social(e) en charge des MNA	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
931	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) social(e) en charge des MNA	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
932	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) social(e) en charge des MNA	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
933	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Educateur(rice) de placement	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
934	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Responsable du Pôle statut de l'enfant	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
935	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) médico-social(e)	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
936	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) médico-social(e)	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
937	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) social(e)	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
938	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) médico-social(e) en charge des pupilles	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
939	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Travailleur(se) médico-social(e) autonomie	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
940	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Inspecteur(rice) des établissements	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		N	50,00
941	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Psychologue Service famille enfance et Service offre d'accueil	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
942	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Gestionnaire administratif(ve) des dossiers liés au statut de l'enfant	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
943	Direction de la parentalité et de l'enfance	Service famille et enfance - pôle statut de l'enfant	Instructeur(rice) MNA	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
944	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unités territorialisées PMI	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI volant(e)	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		N	40,00
945	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unités territorialisées PMI	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI volant(e)	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
946	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unités territorialisées PMI	Infirmier(ère) puériculteur(rice) PMI volant(e)	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
947	Direction de la parentalité et de l'enfance	Unités territorialisées PMI	Responsable de l'Unité PMI territorialisées	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice territoriale hors classe		C	100,00
948	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Infirmier(ère)	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
949	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Psychomotricien(ne) Centre de santé territorial Nevers	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en	Podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en		N	28,60
950	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Psychologue Centre de santé territorial Nevers	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		N	14,00
951	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Sage femme Centre de santé territorial Lormes	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		N	80,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
952	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Sage femme Centre de santé territorial Nevers	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Sage-femme territoriale de classe normale	Sage-femme territoriale hors classe		C	100,00
953	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Dentiste	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	100,00
954	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Infirmier(ère) en pratique avancée Centre de santé territorial Nevers	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	34,29
955	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin endocrinologue Centre de santé territorial Nevers	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	100,00
956	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	100,00
957	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	34,00
958	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Lormes	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	60,00
959	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Lormes	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	68,57
960	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Lormes antenne de Château Ch.	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	34,29
961	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Nevers	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	100,00
962	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Nevers	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	46,00
963	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Médecin généraliste Centre de santé territorial Nevers antenne d'Imphy	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				N	57,15
964	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Sage femme Centre de santé territorial Nevers	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	A				C	100,00
965	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Coordonnateur(rice) du Centre de santé territorial Nevers	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
966	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Secrétaire médicale Centre de santé territorial Nevers	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
967	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Assistant(e) médical(e) Centre de santé territorial Lormes	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	B				C	100,00
968	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Assistant(e) médical(e) Centre de santé territorial de Lormes	HORS CADRE D'EMPLOI FPT	B				N	50,00
969	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Secrétaire médicale Centre de santé territorial Nevers	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
970	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé	Secrétaire médicale Centre de santé territorial Nevers antenne d'Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	N	68,00
971	Direction de la santé et de la prévention	Maison de prévention	Infirmier(ère) santé prévention	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
972	Direction de la santé et de la prévention	Maison de prévention	Infirmier(ère) santé prévention	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
973	Direction de la santé et de la prévention	Maison de prévention	Gestionnaire administratif(ve), comptable ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
974	Direction de la santé et de la prévention	Maison de prévention	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
975	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé - Prévention	Directeur(rice) de la Santé et de la prévention	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Attaché territorial hors classe	Administrateur territorial	C	100,00
976	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé - Prévention	Chef(fe) du Service centre de santé – prévention	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Cadre de santé	Cadre supérieur de santé		C	100,00
977	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé - Prévention	Gestionnaire comptable, financier(ère) ou budgétaire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
978	Direction de la santé et de la prévention	Centre de santé - Prévention	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
979	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Assistant(e) sociale en charge de l'accueil familial	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
980	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chargé(e) de l'accompagnement des ESSMS	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
981	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chargé(e) de l'accompagnement et de la tarification des ESSMS	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
982	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chargé(e) de l'accompagnement et de la tarification des ESSMS	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
983	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chargé(e) de l'accompagnement et de la tarification des ESSMS	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
984	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chargé(e) de l'accompagnement et de la tarification des ESSMS, référent financier	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
985	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Chef(fe) du Service établissements et services PA-PH	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
986	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Gestionnaire tarification, contrôle et suivi des ESSMS	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
987	Direction de l'autonomie	Service établissements personnes âgées et personnes handicapées	Secrétaire de direction	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
988	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Chef(fe) de projet gérontologie handicap	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
989	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Chef(fe) du Service gérontologie et handicap	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
990	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire de l'APA à domicile, de la télégestion, des SAVS.	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
991	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire technique en charge de l'aide sociale générale	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
992	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire technique en charge de l'aide sociale générale	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
993	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire technique en charge de l'aide sociale générale	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
994	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire technique en charge de l'aide sociale générale	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
995	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire technique en charge de l'aide sociale générale	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
996	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Gestionnaire télé-alarme	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
997	Direction de l'autonomie	Service gérontologie et handicap	Assistant(e) de gestion administrative	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
998	Direction de l'autonomie	Maison départementale des personnes handicapées	Adjoint(e) au directeur de l'Autonomie en charge de la MDPH	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
999	Direction de l'autonomie	Service transport adapté	Gestionnaire du transport adapté	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1000	Direction de l'autonomie	Service transport adapté	Gestionnaire du transport adapté	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1001	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1002	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1003	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1004	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1005	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1006	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1007	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Bords de Loire	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Bords de Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1064	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Château-Chinon, Moulins-Engilbert	Secrétaire Site AMS Château Chinon – Moulins Engilbert	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1065	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1066	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1067	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1068	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1069	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1070	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1071	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1072	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1073	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1074	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Educateur(rice) de placement Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1075	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Educateur(rice) de placement Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1076	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1077	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1078	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Travailleur(se) médico social(e) GH Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1079	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1080	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1081	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Chef(fe) de service du Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1082	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
1083	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1084	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Travailleur(se) médico social(e) GH Sites AMS Nevers Chaméane et Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
1085	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Psychologue Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1086	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Conseiller(ère) GH Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1087	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1088	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1089	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Instructeur(rice) GH Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1090	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Instructeur(rice) GH Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1091	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1092	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1093	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Secrétaire Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1094	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Secrétaire Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1095	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Secrétaire Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1096	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Chaméane	Secrétaire Site AMS Nevers Chaméane	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1097	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1098	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1099	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1100	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1101	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1102	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1103	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Assistant(e) de service social Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1104	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Educateur(rice) de placement Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1105	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Educateur(rice) spécialisé(e) Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1106	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1107	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1108	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1109	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Chef(fe) de service du Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1110	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Educateur(rice) de prévention Site AMS Clamecy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1111	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Clamecy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
1112	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Psychologue Site AMS Clamecy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1113	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Conseiller(ère) GH Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1114	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1115	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Instructeur(rice) GH Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1116	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Instructeur(rice) GH Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1117	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1118	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1119	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Secrétaire Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1120	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Secrétaire Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1121	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Clamecy	Secrétaire Site AMS Clamecy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1122	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Assistant(e) de service social Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1123	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Assistant(e) de service social Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1124	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Assistant(e) de service social Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1125	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Assistant(e) de service social Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1126	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Educateur(rice) de prévention Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1127	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Educateur(rice) de prévention Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1128	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1129	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1130	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Corbigny	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1131	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Chef(fe) de service du Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1132	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Psychologue Site AMS Corbigny_ Ch Ch	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1133	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Conseiller(ère) GH Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1134	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1135	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Instructeur(rice) GH Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1136	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1137	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Secrétaire Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1138	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Corbigny	Secrétaire Site AMS Corbigny	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1139	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1140	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1141	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1142	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1143	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1144	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1145	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1146	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1147	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Assistant(e) de service social Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1148	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Educateur(rice) de placement Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1149	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Educateur(rice) de placement Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1150	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Educateur(rice) de prévention Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1151	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Educateur(rice) de prévention Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1152	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1153	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1154	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1155	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1156	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Chef(fe) de service du Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1157	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Educateur(rice) de placement Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1158	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Psychologue Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1159	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Conseiller(ère) GH Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1160	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1161	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Instructeur(rice) GH Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1162	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Instructeur(rice) GH Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1163	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1164	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1165	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Secrétaire Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1166	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Secrétaire Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1167	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Secrétaire Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1168	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Cosne	Secrétaire Site AMS Cosne sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1169	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1170	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1171	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1172	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1173	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1174	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1175	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1176	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1177	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1178	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Assistant(e) de service social Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1179	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de placement Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1180	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de placement Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1181	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de placement Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1182	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de placement Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1183	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de prévention Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1184	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de prévention Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1185	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1186	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1187	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1188	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1189	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1190	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Chef(fe) de service du Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1191	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Educateur(rice) de placement Site AMS Decize	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1192	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Psychologue Site AMS Decize	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1193	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Conseiller(ère) GH Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1194	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1195	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1196	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Instructeur(rice) GH Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1197	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1198	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1199	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1200	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1201	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1202	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1203	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

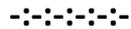
N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1204	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Secrétaire Site AMS Decize	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1205	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de Decize	Instructeur(rice) GH Site AMS Decize	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2ème classe	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 1ère classe	C	100,00
1206	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1207	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1208	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1209	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1210	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1211	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1212	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Assistant(e) de service social Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1213	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Educateur(rice) de placement Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1214	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Educateur(rice) de placement Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1215	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Educateur(rice) de prévention Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1216	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1217	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1218	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1219	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1220	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Chef(fe) de service du Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1221	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Imphy	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
1222	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Psychologue Site AMS Imphy	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1223	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Conseiller(ère) GH Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1224	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1225	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Instructeur(rice) GH Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1226	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Instructeur(rice) GH Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1227	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1228	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1229	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Secrétaire Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1230	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Secrétaire Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1231	Direction du développement social local	Site d'action médico-social d'Imphy	Secrétaire Site AMS Imphy	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1232	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1233	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1234	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1235	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1236	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1237	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Assistant(e) de service social Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1238	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Educateur(rice) de placement Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1239	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Educateur(rice) de placement Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1240	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Educateur(rice) de prévention Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1241	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1242	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1243	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1244	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
1245	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Chef(fe) de service du Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE SOCIALE	A	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif supérieur	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	C	100,00
1246	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier territorial en soins généraux hors classe		C	100,00
1247	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Psychologue Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1248	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Conseiller(ère) GH Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1249	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1250	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Instructeur(rice) GH Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1251	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1252	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Secrétaire Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1253	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Secrétaire Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1254	Direction du développement social local	Site d'action médico-social de La Charité	Secrétaire Site AMS La Charité sur Loire	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1255	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Adjoint(e) au chef de service du Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1256	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1257	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1258	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1259	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1260	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1261	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1262	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1263	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1264	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Assistant(e) de service social Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1265	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de placement Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1266	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de placement Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1267	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de placement Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1268	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1269	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1270	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1271	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Educateur(rice) de prévention Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1272	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Travailleur(se) médico-social(e) GH Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1273	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Travailleur(se) social(e) d'insertion Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1274	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1275	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale Site AMS Nevers Vauban	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00
1276	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Chef(fe) de service du Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1277	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Psychologue Site AMS Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1278	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Psychologue Site AMS Nevers Vauban	FILIERE MEDICO-SOCIALE	A	Psychologue territorial de classe normale	Psychologue territorial hors classe		C	100,00
1279	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Conseiller(ère) GH Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1280	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1281	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Conseiller(ère) LCE/FE Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1282	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Instructeur(rice) GH Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1283	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Instructeur(rice) GH Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1284	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1285	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1286	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Instructeur(rice) LCE/FE Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1287	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Secrétaire Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00

N° du poste	Structure de rattachement	Structure hiérarchique	Intitulé du poste	Filière du cadre d'emploi	Catégorie du poste	Libellé du grade 1	Libellé du grade 2	Libellé du grade 3	Temps de travail C : complet N : non complet	Taux du poste
1288	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Secrétaire Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1289	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Secrétaire Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1290	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Secrétaire Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1291	Direction du développement social local	Site d'action médico-social Nevers Vauban	Secrétaire Site AMS Nevers Vauban	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1292	BIBRACTE EPPC - Centre archéologique européen	BIBRACTE EPPC - Centre archéologique européen	Conservateur(rice) responsable du Musée de la Civilisation Celtique	FILIERE CULTURELLE	A	Conservateur territorial du patrimoine	Conservateur territorial du patrimoine en chef		C	100,00
1293	GIP Terana	GIP Terana	Responsable technique GIP TERANA	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Biologiste, vétérinaire et pharmacien territoriaux	Biologiste, vétérinaire et pharmacien territoriaux hors classe	Biologiste, vétérinaire et pharmacien territoriaux de classe exceptionnelle	C	100,00
1294	GIP Terana	GIP Terana	Technicien(ne) de laboratoire GIP TERANA	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux hors classe		C	100,00
1295	GIP Terana	GIP Terana	Technicien(ne) de laboratoire GIP TERANA	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux hors classe		C	100,00
1296	GIP Terana	GIP Terana	Technicien(ne) de laboratoire GIP TERANA	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux hors classe		C	100,00
1297	GIP Terana	GIP Terana	Technicien(ne) de laboratoire GIP TERANA	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	A	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux	Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien territoriaux hors classe		C	100,00
1298	GIP Terana	GIP Terana	Agent(e) de maintenance polyvalent(e)	FILIERE TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1299	Camosine	Camosine	Directeur(rice) de la CAMOSINE	FILIERE ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Attaché territorial principal		C	100,00
1300	Cosden	Cosden	Assistant(e) de gestion administrative au COSDEN	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1301	Cosden	Cosden	Assistant(e) de gestion administrative au COSDEN	FILIERE ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	100,00
1302	Maison départementale des personnes handicapées	Maison départementale des personnes handicapées	Chargé(e) de mission réponse accompagnée pour tous	FILIERE SOCIALE	A	Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle		C	100,00

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 22

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 12

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

**OBJET : INFORMATION DU PRÉSIDENT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
CONCERNANT LES DECISIONS ET ACTES PRIS EN 2023 DANS LE CADRE DE SA
DELEGATION DECIDEE PAR L'ASSEMBLÉE LE 1ER JUILLET 2021 EN MATIÈRE DE
FIXATION DE TARIFS DE LOYER ET DE CONCLUSION ET DE RÉVISION DE
LOUAGE DE LOCAUX POUR UNE DURÉE DE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS**

Un département qui prend soin de tous à tout âge - Bâtiments départementaux : Pour des bâtiments facilitant l'accès aux services publics

VU l'article 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la délégation de pouvoir donnée par le Conseil départemental à son Président,
VU l'article 1709 du Code Civil définissant le contrat de louage de choses,
VU La délibération n° 5 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil départemental modifiée par la délibération n°11 du 27 septembre 2023 du Conseil départemental concernant les délégations de l'assemblée départementale à Monsieur le Président du conseil départemental en matière de fixation de tarifs notamment de loyers et de conclusion et révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
VU la délibération n° 19 du Conseil départemental du 27 mars 2023 décidant des autorisations données à son Président dans le cadre du budget des bâtiments départementaux,
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission Attractivité,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE :

D'APPROUVER le principe de prendre acte dans le cadre de la délégation de pouvoir donnée au Président :

de la décision du Président du 11 décembre 2023 de fixer les tarifs de loyer et de redevance d'occupation de locaux à usage de logement ci-jointe,

des conventions et avenants signés en 2023, au titre de la conclusion et de la révision du louage de choses, pour une durée n'excédant pas douze ans, tels que récapitulés dans l'état ci-joint.

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabien Bazin".

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024

Identifiant : 058-225800010-20240923-75313-DE-1-1

Délibération publiée le 25 septembre 2024

**DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
PRISE EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N°5 du 1er juillet 2021
modifiée par la DELIBERATION N°11 du 27 septembre 2023 et de
l'article 2 – dispositions financières – alinéa 2.2 de son annexe
relative aux délégations accordées par l'assemblée départementale
au Président du Conseil départemental**

Le Président du conseil départemental décide :

- de fixer les tarifs de loyer et de redevance d'occupation de locaux à usage de logement.

Le barème 2023 des tarifs dont certains feront l'objet d'une révision annuelle au premier janvier avec l'indice de référence des loyer (IRL) est annexé à la présente décision.

Nevers le **11 DEC. 2023**
Le Président du Conseil départemental



Fabien BAZIN

**Domaine public et privé du Département de la Nièvre, hors domaine public fluvial et collèges
BAREME DE TARIFS DES OCCUPATIONS DE LOGEMENT, y compris dépendances et terrain**

A compter du 01/07/2023

LOCAUX SOUMIS A REDEVANCES ou LOYERS	Tarif de base €/m ²		Tarif aidé €/m ²	
	locaux vides	locaux meublés	locaux vides	locaux meublés
Locaux déjà occupés à la date de décision d'application du présent barème	maintien du tarif de la convention en vigueur jusqu'à son terme			
Locaux sans aucun confort (ni eau ni électricité) : cela a vocation à s'appliquer à des locaux annexes de stockage notamment	1,25 €/mois	sans objet	si affectation à une politique dans le cadre d'une décision particulière avec barème particulier	
Dépendances type sous-sol, garage (avec électricité)	2,50€/mois	sans objet	si affectation à une politique dans le cadre d'une décision particulière avec barème particulier	
Locaux de confort moyen : cela concerne les locaux en état d'être loué, mais dont le Diagnostic de Performance énergétique (DPE) est vierge (antérieur au 01/07/2021) ou médiocre (classification F, G des DPE postérieurs au 01/07/2021) ou non encore réalisé et donc réputé médiocre	2,99€/mois	2,99€/m ²	si affectation à une politique dans le cadre d'une décision particulière avec barème particulier	
Locaux tout confort (avec chauffage) et DPE de classification E ou supérieur, révisable annuellement avec l'Indice de Référence des Loyers (IRL)	5,23€/mois	5,90€/mois	si affectation à une politique dans le cadre d'une décision particulière avec barème particulier	
TERRAIN NU et JARDIN révisable annuellement avec l'Indice de Référence des Loyers (IRL)	0,16€/mois	sans objet	si affectation à une politique dans le cadre d'une décision particulière avec barème particulier	
Locaux libres mis à disposition d'une collectivité ou structure partenaire, en application d'un partenariat annexe	Gratuité en application d'une décision de la Commission Permanente			
Locaux à usage d'habitation par Nécessité Absolue de Service (NAS) selon arrêté individuel	Gratuité dans les limites du décret 2012-752 du 9 mai 2012			
CHARGES DE LOCATAIRE, Y COMPRIS OCCUPANT EN NAS	Principe acté dans la convention d'occupation voire dans la convention annexe de partenariat le cas échéant			
l'occupant est l'abonné auprès des concessionnaire. Il doit également faire le nécessaire auprès de l'administration fiscale et de la collectivité en charge de l'enlèvement des déchets ménagers pour déclarer sa situation d'occupation afin que les taxes et redevances dues par les locataires lui soient adressées directement	Remboursement par le locataire en cas de charges ou taxes émises par erreur au nom du Département, le cas échéant			
l'occupant a également la charge de l'entretien de ses installations de chauffage et d'assainissement par des prestataires agréés habilités à attester de leur intervention conformément à la réglementation. A défaut, la convention d'occupation pourra être résiliée.	Remboursement par le locataire des travaux du Département rendus nécessaires du fait du défaut d'entretien, le cas échéant			

Information du Président au Conseil départemental concernant les actes pris en 2023 dans le cadre de sa délégation décidée par l'assemblée le 1^{er} juillet 2021 en matière de conclusion et de révision du louage de locaux pour une durée n'excédant pas douze ans.

DESIGNATION	ADRESSE	COMMUNE	BAILLEUR	PRENEUR	CONVENTION/ AVENANT SIGNE	CONVENTION/ AVENANT DATE EFFET	DUREE MAXIMUM	MONTANT LOYER (s) A L'ANNEE
Intermédiation locative : Contrat de location entre bailleur et organisme agréé :	F2 Lamartine	Nevers	CD58	La FOL – MISSION UKRAINE	21/12/2022	01/01/2023	1 an	3 960,00 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°15 VS de Champ Cadoux	Sardy-les-Epiry	CD58	M. LEDOUX Cyril	30/01/2023	01/01/2023	3ans	2 389,92 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°22 VL de Bernay	Biches	CD58	MME FIGUIERE Angélique	01/02/2023	01/01/2023	3ans	3 206,90 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°4-5-6 VL Chavance	Achun	CD58	MME BILLAUD Delphine	07/02/2023	01/01/2023	3ans	2 274,84 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°25 VL de Pannecot	Limanton	CD58	M. HELIE Sylvain	10/02/2023	01/01/2023	3ans	3 455,76 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°24 VL d'Anizy	Limanton	CD58	M. ILYNE Gilles	21/02/2023	01/01/2023	3ans	4 198,32 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°9/10 VL de Mont et Marré	Mont-et-Marré	CD58	MME GRISARD Chantal	21/02/2023	01/01/2023	3ans	3 553,50 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°6 VS de la Planche Belin	La Collancelle	CD58	M. MAZIERE Gérard	21/02/2023	01/01/2023	3ans	3 266,16 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°14 VL de Chatillon-en-Bazois	Châtillon-en-Bazois	CD58	M. SALMON Thierry	21/02/2023	01/01/2023	3ans	813,12 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°17 VL Eguilly	Alluy	CD58	SCI AMAUCORE	24/02/2023	01/01/2023	3ans	1 632,36 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°13 VL de Mingot	Châtillon-en-Bazois	CD58	SCI AMAUCORE	24/02/2023	01/01/2023	3ans	1 632,36 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison cantonnière 1 la Montagne du Bas	La Collancelle	CD58	M. BLOMMAERS Fabrice	24/02/2023	01/01/2023	3ans	2 659,92 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°28 VL d'Isenay	Isenay	CD58	M. COTET Alain	27/02/2023	01/01/2023	3ans	1 926,12 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°14 VL de Chatillon en Bazois	Chatillon en Bazois	CD58	M. TALMIER Jean-Jack	03/03/2023	01/01/2023	3ans	2 947,56 €

Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°18 VL Meulot	Biches	CD58	MME DUFOND Huguette	07/03/2023	01/01/2023	3ans	2 130,00 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°9 VS de Fussy	La Collancelle	CD58	MME FOURNERET Agnès	07/03/2023	01/01/2023	3ans	1 905,96 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°11 VL d'Orgues	Mont-et-Marré	CD58	MME GRANGER Lysiane	07/03/2023	01/01/2023	3ans	1 230,36 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°20 VL de Brienne	Biches	CD58	M. LE BAS Jean-Philippe	09/03/2023	01/01/2023	3ans	90,00 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°10 VS Patereau Volain	La Collancelle	CD58	M. VAURETTE Virgile	14/03/2023	01/01/2023	3ans	2 613,84 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Port du Poujats	Bazolles	CD58	AQUA FLUVIAL	14/03/2023	01/01/2023	3ans	8 866,08 €
Avenant n°4 : location d'un logement sur le Site ex CER – modification de la clause révision de loyer	Ex CER	Brinon sur Beuvron	CD58	M. CAMUSAT Louis	17/03/2023	01/01/2023	12 ans	2 309,48 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°7/8 VL Chavance	Achun	CD58	M. PEURON Séphane	17/03/2023	01/01/2023	3ans	1 371,60 €
Avenant n° 3 au contrat de location – modification clause révision du loyer	Les Branlasses Pavillon 2 Base de Loisirs des Settons	MONTSAUCHE LES SETTONS	CD58	MME BARBICHE Elisabeth	04/04/2023	01/01/2023	12 ans	6 019,20 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Bureaux SMETCN	Chatillon en Bazois	CD58	SMETCN	06/04/2023	01/01/2023	3 ans	2 889,60 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°14 VS Pré ardant	Sardy-les-Epiry	CD58	M. FUCHS Robert	18/04/2023	01/01/2023	3 ans	1 478,28 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison cantonnière des 4 vents	Epiry	CD58	M. et MME TECHNER	25/04/2023	01/01/2023	3 ans	3 141,00 €
Convention d'occupation temporaire du domaine départemental à des fins de logement	20, rue du 8 mai 1945	Varennnes-Vauzelles	CD58	M. LHEVEDER Cyril et MME TOURNEMELLE	25/04/2023	01/01/2023	12 ans	3 892,58 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°12 VL d'Orgues	Mont-et-Marré	CD58	M. DUFFY Vivien	27/04/2023	01/01/2023	4 mois	555,98 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison éclusière n°1 VL	Bazolles	CD58	Les P'tits Restos	10/05/2023	10/05/2023	3 ans	1 760,65 €
Convention de mise à disposition de locaux : Avenant N°1	3 bis, rue Lamartine	Nevers	CD58	Université du Temps Libre	16/05/2023	01/01/2023	10 ans	4 000,00 €
Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	5, rue Lamartine	Nevers	CD58	MME PRUDON Laurie	05/06/2023	05/06/2023	1 mois	130,00 €

Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	5, rue Lamartine	Nevers	CD58	MME BESSON Justine	12/06/2023	12/06/2023	4 semaines	138,54 €
Convention de mise à disposition de locaux de formation	CD58 – Salle bâtiment Ursuline 0 et Salle à la bibliothèque départementale	Nevers	CD58	Association IRTESS	13/06/2023	01/07/2023	5 ans	400,00 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maison cantonnière 3 et 4 la Montagne du Haut	La Collancelle	CD58	M. COMMAILLE Frédéric	30/06/2023	01/01/2023	3 ans	3 922,56 €
Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	5, rue Lamartine	Nevers	CD58	MME DECLERT Mathilde	03/07/2023	03/07/2023	29 jours	140,32 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Pavillon du gardien	Bazolles	CD58	CERCLE NIVERNAIS DE LA VOILE	09/07/2023	01/01/2023	3 ans	3 448,92 €
Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	5, rue Lamartine	Nevers	CD58	MME PLUMEL Eloise	10/07/2023	10/07/2023	1 mois	124,64 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Hangar vélo	Chatillon en Bazois	CD58	M. TSEKNOVITCH Grégory	17/07/2023	01/01/2023	3 ans	543,26 €
Convention d'occupation temporaire d'un immeuble bâti sur le domaine public	Maisonnnette Etang du Gouffier et Etang Neuf	La Collancelle	CD58	FEDERATION DE PECHE	13/09/2023	01/01/2023	3 ans	443,73 €
Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	F4 – 3 étage Lamartine	Nevers	CD58	MME PINGRIS Alice	18/09/2023	18/09/2023	4 semaines	137,58 €
Bail rural cessible BR152-2 EQUI-MARAULT/LANGINIER du 25 août 2010 - Avenant N° 2	CFC Marault – Ferme du Marault	Magny-Cours	CD58	M. LANGINIER Stéphane	28/09/2023	28/09/2023	1 ans	20 917,49 €
Bail d'habitation : Lié à l'occupation d'une résidence secondaire	F4 – 3 étage Lamartine	Nevers	CD58	MME HAMMEL Heidi MME LEBLANC Sarah MME PHILIPPOT Romane	16/10/2023	16/10/2023	4 semaines	411,60 €
Convention d'occupation temporaire du domaine départemental à des fins de logement	18 bis, rue du 8 mai 1945	Vareennes-Vauzelles	CD58	MME GAUTHE Isabelle M. GAUTHE Olivier	23/10/2023	23/10/2023	12 ans	1 503,64 €

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE**DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 24

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, Mme Justine GUYOT, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY, M. Wilfrid SEJEAU

Représentés : 10

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION D'INTERNAT - DISPOSITIF CHÈQUE RESTAURATION - POUR 2025

Un département qui met la jeunesse au cœur de son renouveau - Jeunesse : La Nièvre pour grandir, s'épanouir et s'émanciper

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.3211-1,
VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.421-11 et R.531-52,

VU le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission Emancipation,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

DE FIXER à 2 265 893 € la dotation de fonctionnement à répartir entre les collèges publics (annexe 1),

D'AUTORISER le versement de la dotation globale de fonctionnement selon les modalités suivantes :

70 % en janvier 2025,
30 % au plus tard en juillet 2025.

DE FIXER à 296 010,38 € la part complémentaire « énergie » à répartir entre les collèges publics (annexe 1),

D'AUTORISER le versement la part complémentaire « énergie » selon les modalités suivantes :

70 % en janvier 2025,
30 % sous condition (le surcoût des factures d'énergie 2025 est supérieur au 1^{er} versement de janvier 2025).

La part complémentaire « énergie » dans le cas où tout ou partie de la somme de cette « part complémentaire énergie » n'est pas utilisée, le Département se réserve la possibilité de récupérer le reliquat via un titre de recettes.

DE FIXER à 150 000 € les réserves indifférenciées de fonctionnement,

D'APPLIQUER les modalités d'attribution du dispositif « chèque restauration » (taux 1 : 115 € / élève, taux 2 : 90 € / élève), aide en faveur des élèves demi-pensionnaires boursiers.

D'APPLIQUER les tarifs restauration pour les collèges publics selon les modalités annexées au rapport (annexe n°2)

D'APPLIQUER les tarifs restauration de la Région Bourgogne-Franche-Comté aux lycéens du lycée Maurice Genevoix à Decize selon les modalités annexées au rapport (annexe n°2)

D'APPLIQUER une compensation tarifaire pour les collèges « Giroud de Villette » à Clamecy, « Claude Tillier » à Cosne-sur-Loire ; « Les Loges » à Nevers ; « Victor Hugo » à Nevers ; « Le

Mont Châtelet » Varzy, pour les demi-pensionnaires qui dépendent d'un service de restauration géré par la Région, selon les modalités annexées au rapport (annexe n°3)

D'ACCEPTER que le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté fixe les tarifs de restauration des élèves de la cité scolaire de Cosne-sur-Loire,

D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer les éventuels documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 1
(M. Christophe DENIAUX)

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-76545-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

COLLEGES	EFFECTIFS (estimation source IA avec Ullis) 10/06/2024	Moyenne DGF 2022/2023/2024 (base)	DGF 2024 Versée	DGF 2025 calculée brute	FDRM au 01/01/2024	Nombre de jours FDRM	Ajustement en % sur la DGF proposée	Déduction EPI et vêtements de travail (150 € / agent / 2025)	DGF 2025 proposée	DGF 2025 / 2024	Part complémentaire « énergie 2025 »	DGF 2025 + Part Complémentaire « énergie 2025 »
CERCY LA TOUR	87	48 466,67 €	45 400 €	55 751,8	19 015,67 €	48	10,00 %	750,00 €	55 002 €	9 602,00 €	5 500,18 €	60 502,18 €
CHATEAU-CHINON	165	103 000,00 €	64 900 €	105 064,6	34 106,06 €	38	15,00 %	1 500,00 €	103 565 €	38 665,00 €	15 535,00 €	119 100,00 €
CLAMECY	281	104 033,33 €	100 000 €	102 468,1	52 546,15 €	48	10,00 %	1 200,00 €	101 268 €	1 268,00 €	10 126,81 €	111 394,81 €
CORBIGNY	130	48 366,67 €	55 000 €	60 450,1	18 726,00 €	28	20,00 %	900,00 €	59 550 €	4 550,00 €	11 910,03 €	71 460,03 €
COSNE "C.TILLIER"	375	69 980,00 €	59 300 €	49 986,8	43 538,77 €	45	15,00 %	0,00 €	49 987 €	-9 313,00 €	7 498,02 €	57 485,02 €
COSNE "R.CASSIN"	358	87 450,00 €	93 250 €	103 660,8	23 245,04 €	28	20,00 %	1 050,00 €	102 611 €	9 361,00 €	20 522,16 €	123 133,16 €
DECIZE	425	72 700,00 €	70 100 €	80 746,2	28 900,89 €	27	20,00 %	3 900,00 €	76 846 €	6 746,00 €	15 369,23 €	92 215,23 €
DONZY	135	51 566,67 €	54 900 €	54 796,1	21 288,10 €	41	15,00 %	750,00 €	54 046 €	-854,00 €	8 106,91 €	62 152,91 €
DORNES	124	59 066,67 €	81 200 €	89 776,9	32 213,01 €	49	10,00 %	900,00 €	88 877 €	7 677,00 €	8 887,69 €	97 764,69 €
FOURCHAMBAULT	616	66 266,67 €	60 200 €	105 921,5	68 900,71 €	51	10,00 %	1 800,00 €	106 061 €	45 861,00 €	10 606,07 €	116 667,07 €
GUERIGNY (*)	290	73 500,00 €	82 500 €	92 891,0	30 629,16 €	30	20,00 %	750,00 €	92 141 €	9 641,00 €	18 428,19 €	110 569,19 €
IMPHY	245	46 766,67 €	50 300 €	79 023,9	22 829,62 €	27	20,00 %	900,00 €	78 124 €	27 824,00 €	15 624,78 €	93 748,78 €
LA CHARITE S/LOIRE	434	71 466,67 €	73 000 €	85 339,5	73 680,50 €	35	15,00 %	1 650,00 €	83 690 €	10 690,00 €	12 553,43 €	96 243,43 €
LA MACHINE	130	61 633,33 €	65 900 €	78 684,5	36 259,78 €	68	0,00 %	750,00 €	77 935 €	12 035,00 €	0,00 €	77 935,00 €
LORMES	93	45 366,67 €	55 900 €	62 369,8	38 734,88 €	75	0,00 %	750,00 €	61 620 €	5 720,00 €	0,00 €	61 620,00 €
LUZY	121	48 666,67 €	48 500 €	55 011,5	12 022,69 €	17	20,00 %	1 050,00 €	55 184 €	6 684,00 €	11 036,79 €	66 220,79 €
MONTSAUCHE LES SETTONS (*)	89	38 818,33 €	40 900 €	48 337,5	19 189,01 €	36	15,00 %	600,00 €	47 738 €	6 838,00 €	7 160,63 €	54 898,63 €
MOULINS-ENGLIBERT	159	68 600,00 €	76 800 €	89 955,8	14 249,56 €	17	20,00 %	900,00 €	89 056 €	12 256,00 €	17 811,15 €	106 867,15 €
NEVERS "A.BILLAUT"	436	67 866,67 €	69 000 €	77 909,4	32 975,62 €	31	15,00 %	1 350,00 €	76 559 €	7 559,00 €	11 483,91 €	88 042,91 €
NEVERS "LES COURLIS"	381	83 400,00 €	93 000 €	116 308,2	31 234,20 €	31	15,00 %	1 200,00 €	115 108 €	22 108,00 €	17 266,22 €	132 374,22 €
NEVERS "LES LOGES"	358	66 766,67 €	64 900 €	64 596,0	24 699,83 €	31	15,00 %	900,00 €	63 696 €	-1 204,00 €	9 554,39 €	73 250,39 €
NEVERS "V. HUGO"	299	60 000,00 €	55 000 €	63 571,9	42 565,61 €	78	0,00 %	1 050,00 €	62 522 €	7 522,00 €	0,00 €	62 522,00 €
POUILLY S/LOIRE (*)	175	49 100,00 €	43 100 €	70 573,0	40 847,28 €	61	0,00 %	750,00 €	69 823 €	26 723,00 €	0,00 €	69 823,00 €
PREMERY	124	66 766,67 €	68 700 €	82 211,4	43 850,87 €	69	0,00 %	900,00 €	81 311 €	12 611,00 €	0,00 €	81 311,00 €
ST AMAND EN PUISAYE	120	29 866,67 €	32 600 €	46 102,2	19 428,40 €	40	15,00 %	600,00 €	45 352 €	12 752,00 €	6 802,83 €	52 154,83 €
ST BENIN D'AZY	163	57 533,33 €	56 600 €	65 883,7	12 130,76 €	17	20,00 %	600,00 €	65 284 €	8 684,00 €	13 056,75 €	78 340,75 €
ST PIERRE LE MOUTIER	283	74 966,67 €	93 200 €	106 888,1	29 390,33 €	31	15,00 %	1 050,00 €	105 838 €	12 638,00 €	15 875,72 €	121 713,72 €
ST SAULGE	76	37 333,33 €	42 200 €	49 155,4	29 890,84 €	67	0,00 %	600,00 €	48 555 €	6 355,00 €	0,00 €	48 555,00 €
VARENNES VAUZELLES	474	77 933,33 €	78 200 €	90 259,7	37 873,54 €	39	15,00 %	1 950,00 €	88 307 €	10 107,00 €	13 246,00 €	101 553,00 €
VARZY	130	79 000,00 €	79 000 €	79 000,0	16 402,48 €	26	20,00 %	0,00 €	60 237 €	-18 763,00 €	12 047,49 €	72 284,49 €
TOTAUX	7276	1 916 248,33 €	1 953 550 €	2 314 375,31 €	951 365,36 €			31 050,00 €	2 265 893 €	312 343,00 €	296 010,38 €	2 561 903,38 €

Tarifs restauration scolaire collèges publics de la Nièvre – année 2025

Tarifs proposés Forfaits

	Rappel Tarif 2024	Forfaits 2024	+0,20 € / repas			
			Prix unitaire 2025	Forfaits	2025/2024	Coût repas
Forfait DP4 (140 jours)*	3,26 €	453,14 €	3,46 €	484,40 €	31,26 €	2,206 €
Forfait DP5 (176 jours)*	3,00 €	519,00 €	3,20 €	563,20 €	44,20 €	2,032 €

Dispositif chèque restauration

	2024	2025	2025/2024
Taux 1	105,00 €	115,00 €	10,00 €
Taux 2	80,00 €	90,00 €	10,00 €

* nombre de jours estimés, hors variation du nombre de jours calendaires de fonctionnement des services de demi-pension

Le nombre de jours de fonctionnement pour 2025 est en augmentation d'un jour pour le forfait 4 jours (DP4) et de 3 jours pour le forfait 5 jours (DP5)

Tarifs prix au ticket

	Rappel Tarifs 2024	Tarifs 2025 + 0,20 € / repas	Coût repas
Ticket élève externe	3,85 €	4,05 €	2,580 €
Ticket élève cité scolaire Decize	3,85 €		
catégorie A	4,85 €	5,05 €	3,215 €
catégorie B	3,85 €	4,05 €	2,580 €
catégorie C	3,35 €	3,55 €	2,257 €
Hôte passage	5,35 €	5,55 €	3,525 €
Tarifs prestations élèves 1er degré (*)	3,35 €	3,55 €	2,967 €

A partir de janvier 2025, « le ticket élève cité scolaire de Decize » sera arrêté, les tarifs des collectivités seront appliqués

Tarifs proposés 2025 « internat »

Collège	Rappel Prix journalier 2023	Forfaits 2024	Tarifs 2025 Proposés +6,3 %	Forfaits 2025
Château-Chinon	7,42 €	1 283,66 €	7,88 €	1 386,88 €
Corbigny (*)	8,00 €	1 384,00 €	8,00 €	1 408,00 €
Luzy	6,99 €	1 209,27 €	7,43 €	1 307,68 €
	6,99 €	971,61 €	7,43 €	1 040,20 €
Decize (*)	8,00 €	1 384,00 €	8,00 €	1 408,00 €

(*) Tarif cible « harmonisation » internat : 8,00 € / jour, pas d'augmentation du tarif journalier pour Corbigny et Decize

Charges déduites :

1,5 % FCSH, 15 % FDRPI (*) **sauf 1^{er} degré**, 20 % Charges communes (dont viabilisation , 20 % taux moyen)

Lycée Maurice Genvoix – Decize – Tarifs Région appliqués aux lycéens

Ticket élève externe	4,85 €
-----------------------------	--------

Fofrait DP3	4,19 €	452,52 €
Forfait DP4	3,81 €	548,64 €
Forfait DP5	3,58 €	644,40 €

Compensation tarifs Région 2025

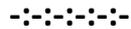
Repas

Collège	Nombre de repas estimatif	Compensation par repas (différence entre prix facturé par la Région et crédit nourriture disponible après les charges)	Compensation pour 2025
« Giroud de Villette » Clamecy	27500	1,03 €	28 325,00 €
« C. Tillier » Cosne sur Loire	22500	0,17 €	3 825,00 €
« Les Loges » Nevers	13500	0,17 €	2 295,00 €
« Victor Hugo » Nevers	22500	0,95 €	21 375,00 €
« Le Mont Châtelet » Varzy	13000	0,35 €	4 550,00 €
TOTAL			60 370,00 €

En 2024, la compensation était estimée à 100 685,79 € :

- compensation de 95,50 € par DP (pour les collèges de Cosnes, Nevers et Varzy)
- compensation de 34 217,79 € pour Clamecy

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 22

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 12

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : ACCÈS A LA FORMATION - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE ET LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Un département qui pilote les changements écologiques - Inclusion sociale : Lutter contre la précarité à travers le retour à l'emploi durable par l'innovation sociétale

VU le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.263-27 à L.262-39,
VU la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,
VU la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi qui notifie plusieurs dispositions relatives à l'accompagnement vers l'accès ou le retour à l'emploi et le renforcement des missions des acteurs au service du plein emploi,
VU la délibération n°6 du Conseil départemental du 1^{er} février 2021 approuvant le Programme Départemental et le Pacte Territorial d'Insertion 2021-2027,
VU le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) de la Région Bourgogne Franche-Comté 2024-2027,
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission Solidarité,

APRÈS EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE:

D'APPROUVER le partenariat renforcé avec la Région Bourgogne Franche-Comté et les termes du protocole d'accord de renforcement du partenariat, volet « insertion formation » 2024-2027, ci-annexé,

D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil départemental à signer ledit protocole ainsi que toutes pièces nécessaires à son exécution, avenant ou document se rapportant à cette décision.

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-76841-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

PROTOCOLE D'ACCORD DE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

**Département de la Nièvre
&
Région Bourgogne-Franche-Comté**

Volet insertion/formation

2024-2027

Entre les soussignés :

- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, domicilié 4 Square Castan à Besançon, représenté par Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional, d'une part,
- Le Département de la Nièvre, 30 Rue de la Préfecture à Nevers, représenté par Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental, d'autre part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.4221.1 et L.3211.1,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.262-27 à L.262-39,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »,

Vu le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences de la Région Bourgogne-Franche-Comté 2024-2027 signé le 22 février 2024,

Vu les dispositions adoptées par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional le 29 mars 2019 relatives aux aides régionales – compléments de rémunération,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 23 septembre 2024,

Vu la délibération du Conseil régional en date du 27 septembre 2024,

Il est convenu ce qui suit :

CONTEXTE

La formation pour toutes et tous: une priorité du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, compétent en matière de formation, a **souhaité mener une politique ambitieuse en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les allocataires du RSA.**

Pour ce faire, en 2019, il a décidé de mettre en place une démarche de conventionnement avec l'ensemble des Conseils départementaux de Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec les démarches SPIE de ces derniers.

Cette convention a pris la forme d'un protocole d'accord de renforcement du partenariat, volet « insertion-formation ». Ce protocole est l'outil qui permet de formaliser un travail partenarial renforcé et adapté pour permettre à toutes et tous de se former. L'objectif est de permettre à chacun de développer son pouvoir d'agir et de trouver sa place dans la société.

Un PACTE Formation en continuité du PRIC 2019-2023

Le PACTE formation 2024-2027 est conçu dans la continuité du PRIC 2019-2023, qui a facilité l'accès à la formation préqualifiante ou qualifiante pour de nombreux bénéficiaires du RSA. Entre 2019 et 2023 les stagiaires allocataires du RSA représentent environ 17% des stagiaires des formations régionales qualifiantes, et 20% des stagiaires des formations en amont de la qualification. **L'objectif principal de ce nouveau pacte est de poursuivre le travail engagé dans le PRIC en matière de formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et de la formation.**

Ce Pacte vise également à soutenir la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi sur le territoire, en particulier en facilitant l'accès à l'emploi pour les publics ciblés, notamment les allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés. Il contribuera également à répondre aux besoins en compétences des entreprises, en mettant l'accent sur les secteurs en tension et les métiers émergents liés aux transitions écologiques.

Dans ce cadre, la Région affirme ses priorités en mettant en avant ses dispositifs de formation qui ont déjà fait leur preuve, notamment en valorisant les parcours en amont de la qualification et à l'emploi, ainsi que les formations métiers, avec un accent particulier sur des secteurs spécifiques comme les services à la personne et le sanitaire et social. Le maintien des dispositifs d'aides régionales adoptés après l'expérimentation menée dans le cadre du PRIC 2019-2023 est également prévu. Enfin, une articulation des politiques publiques en matière d'orientation, d'insertion, de formation et d'emploi à travers le réseau des acteurs pour l'emploi sera mise en place au niveau départemental, sous l'égide du Département et de l'Etat, dans le cadre du Comité départemental pour l'emploi-CDE pour assurer la cohérence des actions entreprises. Ce protocole permet de formaliser la présence de la Région dans ce cadre au titre de sa compétence formation, en complément des réunions d'animation territoriales-RAT qu'elle porte.

La loi plein emploi : l'accompagnement renforcé

Le renouvellement de ces protocoles d'accord intervient simultanément avec le déploiement de la loi sur le plein emploi. **Cette loi accorde une place centrale au partenariat et met l'accent sur l'accompagnement des allocataires du RSA.** La formation est un levier supplémentaire pour répondre à l'obligation des 15 heures d'activité imposées aux demandeurs d'emploi. De plus, cette loi accorde une importance particulière à la formation et à ses enjeux.

La loi prévoit la création, depuis le 1er janvier 2024, d'un nouvel opérateur dénommé "France Travail", qui remplace Pôle Emploi et dont les missions sont renforcées. **Cette création vise à offrir un meilleur accompagnement à toutes les personnes à la recherche d'un emploi** et à renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs processus de recrutement.

La transformation de Pôle emploi en France Travail s'accompagne de la mise en place d'un **Réseau pour l'emploi**. Ce réseau aura pour principales missions : l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, la formation et l'insertion des demandeurs d'emploi, ainsi que la réponse aux besoins des employeurs. Il regroupera l'opérateur France Travail, l'État, les collectivités locales (y compris les Conseils départementaux), les missions locales, Cap emploi, ainsi que d'autres acteurs.

Un **comité national pour l'emploi**, présidé par le ministre de l'Emploi, fixera les règles de fonctionnement du réseau et définira les orientations stratégiques au niveau national.

Les Conseils départementaux sont invités à participer aux **comités régionaux pour l'emploi** dont ils sont membres de droit.

La Région participera, dans la mesure du possible, aux **comités départementaux pour l'emploi au titre de sa compétence formation**.

Protocole d'accord 2019-2023 : un bilan positif

Le protocole d'accord établi de 2019 à 2023 a porté ses fruits, avec la réalisation d'un travail partenarial de qualité. Les acteurs de la Région et du Département se sont identifiés, ont échangé des informations et ont communiqué pour permettre aux allocataires du RSA de bénéficier de formations adaptées.

De plus, les efforts de sensibilisation auprès des travailleurs sociaux du Département ont conduit à **une meilleure connaissance des compétences et des dispositifs de formation régionaux**. Cela a également favorisé le développement de liens entre les agents du Département et les organismes de formation porteurs des formations régionales.

La stratégie départementale

Programme Départemental et le Pacte Territorial d'Insertion 2021-2027

L'organisation et la politique départementale de la Nièvre est définie par le PDI-PTI 2021-2027.

Les priorités de la politique d'insertion propre au Département sont inscrites dans le **Programme Départemental d'Insertion**.

3 priorités ont été définies :

Priorité 1- Favoriser et développer le pouvoir d’agir des personnes

Priorité 2- Considérer les personnes dans une approche globale et systémique

Priorité 3- Appréhender le domaine de l’inclusion dans sa diversité et décloisonner les secteurs

Quant au **Pacte Territorial d’Insertion**, qui fait état des orientations partagées avec les partenaires de l’insertion, 5 axes et 15 fiches actions ont été inscrits :

Axe 1. Transversal – Communiquer et informer les personnes concernées et les professionnel.les

- fiche action #1. Répondre au non-recours et à l’accès aux droits

Axe 2. Promouvoir des parcours d’insertion cohérents et adaptés à chacun·e & favoriser le pouvoir d’agir des personnes accompagnées

- fiche action #2.1. Repérer et prévenir les ruptures de parcours & accompagner les entrées et les sorties des dispositifs

- fiche action #2.2. Favoriser l’entrée en formation et la montée en compétences des personnes

- fiche action #2.3. Favoriser la parole, la participation des personnes accompagnées et permettre leur expertise

- fiche action #2.4. Renforcer l’accompagnement des jeunes

- fiche action #2.5. Renforcer l’accompagnement des publics spécifiques

Axe 3. Considérer les personnes accompagnées dans leur globalité & lever les freins à leur inclusion

- fiche action 3.1. Reconnaître et répondre aux besoins de la vie quotidienne des personnes

- fiche action #3.2. Améliorer la santé, faciliter l’accès aux soins et la prise en charge des personnes

- fiche action #3.3. Intégrer et reconnaître le milieu culturel et sportif comme vecteur d’inclusion

- fiche action #3.4. Améliorer et favoriser les déplacements

- fiche action #3.5. Faciliter l’accès aux modes de garde d’enfants

- fiche action #3.6. Renforcer et développer l’accès aux savoirs de base et aux savoirs numériques

Axe 4. Rapprocher le domaine de l’inclusion et celui de l’économie

- fiche action #4.1. Favoriser les liens entre les acteurs·rices de l’inclusion et du monde économique

- fiche #4.2. Innover, expérimenter et essayer les pratiques pour accompagner les personnes vers l’emploi

Axe 5. Faire vivre le partenariat et l’entraide à travers les actions du pacte territorial d’insertion

- fiche action #5. Animer et organiser les conditions de réussite d’une stratégie insertion partagée et effective

Le plan d'action de lutte contre l'illettrisme « Être en toutes lettres »

Le Département a identifié la lutte contre l'illettrisme comme une priorité politique. En 2022, un cabinet spécialisé a été sollicité pour réaliser un état des lieux des besoins et des offres sur le territoire. Ce diagnostic a conduit à l'élaboration d'un plan d'action validé lors du comité de pilotage État/Département du 26 avril 2023.

Le plan d'action a été construit autour de 4 objectifs :

- Faire réémerger l'illettrisme comme enjeu spécifique
- Mobiliser et coordonner les acteurs et les territoires
- Garantir aux personnes en situation d'illettrisme un accueil inconditionnel et un suivi adapté
- Garantir la continuité dans la durée des actions entreprises

Ce plan est composé de 19 actions à mener pour prévenir, repérer, orienter, accompagner, organiser, coordonner et décloisonner la lutte contre l'illettrisme.

L'action phare du plan d'action est la création d'une **nouvelle plateforme de lutte contre l'illettrisme "Être en toutes lettres"** avec le recrutement d'un coordonnateur en 2024 chargé du suivi du plan et de la plateforme, en lien avec un animateur pédagogique.

Le Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées - PDALHPD

Le Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, obligatoire et réglementaire, constitue la pierre angulaire du droit au logement, en particulier concernant l'accès au logement des publics prioritaires, la prévention des expulsions locatives, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, et la production d'une offre de logement et d'hébergement très social.

Le PDALHPD a été élaboré en collaboration avec les acteurs de terrain. Il s'inscrit pleinement dans le projet d'action sociale départemental.

Quatre grands axes du plan d'action :

1. Favoriser l'accès à une solution adaptée et pérenne de logement
2. Coordonner et renforcer l'accompagnement des personnes dans une logique logement d'abord
3. Dynamiser la lutte contre l'habitat indigne et dégradé et contre la précarité énergétique
4. Communication, animation et bilan

Des actions concrètes ont déjà été mises en œuvre telles que la création d'un fond de solidarité logement incurie (Projet expérimental financé dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi) et qui se poursuit en 2024, le repérage des situations de mal logement par les travailleurs sociaux du Département en lien avec le pôle lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), l'accompagnement des ménages en

situation de précarité avec l'actualisation du guide des Mesures d'accompagnement d'accès et de maintien dans le logement et l'Intermédiation locative.

Territoire zéro chômeurs

Depuis 2016, le Département de la Nièvre s'est inscrit dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, dans le cadre de la première loi d'expérimentation. Il s'agit d'un dispositif dont le postulat est d'inverser le rapport traditionnel au travail, en proposant aux personnes privées d'emploi d'un territoire un CDI à temps choisi, et des activités en lien avec leurs compétences. Il s'agit également de développer des activités non pourvues localement en évitant toute concurrence avec les entreprises et structures existantes. La démarche Territoire Zéro Chômeur instaure donc, sur chaque territoire habilité, un Comité Local pour l'emploi qui reçoit et oriente les personnes privées d'emploi et recherche de nouvelles activités non pourvues, et une Entreprise à But d'emploi qui emploie les personnes.

Le territoire de Prémery a figuré parmi les dix premiers territoires habilités en France. Depuis, le dispositif s'est largement étoffé puisque 4 nouveaux territoires ont été à leur tour habilités en 2022, sur le secteur du Morvan, entraînant depuis la création de près de 200 emplois. Les Entreprises à But d'Emploi et Comité Locaux pour l'emploi mis en place se sont également structurés par le biais d'une association commune : La Grappe. Celle-ci assure le rôle d'une fédération, à la fois en portant des emplois communs (responsable financier, référent droit à l'emploi, chargé de développement économique...), et en permettant de capitaliser sur les enjeux et les leviers communs aux différents territoires.

Schéma départemental d'orientation et d'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active RSA

Le Département, dans le cadre de sa politique insertion, s'engage dans le domaine de l'insertion professionnelle et sociale en faveur des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Le nouveau schéma d'orientation des allocataires du RSA, issu des travaux de la stratégie pauvreté débutés en 2019, est mis en œuvre depuis janvier 2022 par l'ensemble des sites d'actions médico-sociale. Des dispositifs d'accompagnement sont également déclinés sur le territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des nivernais en soutenant des expérimentations autour de l'emploi (Territoire zéro chômeur), ou en proposant des actions et des accompagnements ciblés permettant de travailler sur les freins rencontrés (illettrisme, accompagnement social et professionnel, logement, accès aux droits, mobilité...).

L'ensemble du dispositif d'orientation sera adapté, si nécessaire, au regard de la loi plein emploi promulguée en décembre 2023.

OBJET DU PROTOCOLE

Le présent protocole a pour objet de renforcer le partenariat entre le Conseil départemental de la Nièvre et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en vue de l'amélioration de l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi suivis par le département (allocataires du RSA).

Ce partenariat stratégique se veut opérationnel et se décline autour des 3 axes suivants :

Axe n°1 – Faciliter l'accès aux publics éloignés, notamment allocataires du RSA et des travailleurs handicapés, aux formations régionales

La Région, à travers sa compétence en matière de formation professionnelle dispose de **formations en amont de la qualification.**

Ces dispositifs ont pour vocation de permettre aux publics d'acquérir les savoirs de base, de définir et valider leur projet professionnel afin de pouvoir accéder à une formation qualifiante ou à un emploi.

Le nouveau contrat d'engagement, qui se substitue au projet personnalisé d'accès à l'emploi-PPAE, facilitera les orientations par les conseillers vers l'ensemble des dispositifs de formation de la Région.

Dispositif de Formation Linguistique - DFL

Ce dispositif vise à lutter contre les inégalités linguistiques et à favoriser l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés de maîtrise de la langue française.

Il s'adresse aux personnes en situation d'illettrisme, aux personnes francophones en situation d'analphabétisme et aux personnes relevant du Français Langue Étrangère (FLE) avec a minima un niveau A1 à l'oral sous réserve de l'ouverture de l'action FLE.

Le DFL permet de :

- Travailler les savoirs de base (lecture, écriture, calcul, repérage dans le temps et l'espace ainsi que l'usage du numérique)
- Favoriser l'insertion professionnelle, grâce :
 - au travail sur les savoirs être professionnels et compétences comportementales, sociales et relationnelles (les soft skills)
 - au lien avec les secteurs et entreprises du territoires,
 - au partenariat avec les organismes de formation porteurs du DAQ 2.0 ou de formations qualifiantes.

Le dispositif est présent sur les 21 territoires de formation définis, correspondant à des zones d'emploi ou subdivisions de zones d'emploi.

Dispositif en Amont de la Qualification - DAQ

Le DAQ 2.0 est un dispositif qui a pour objectif de :

- **Identifier les compétences dont disposent les bénéficiaires** et amener le stagiaire à développer une appétence pour la formation ou, au minima, faire émerger une prise de conscience du besoin de qualification,

- Remobiliser et construire un projet professionnel de formation et/ou d'emploi** et accompagner les publics à la levée des freins périphériques,
- Préparer et valider les prérequis** nécessaires à une **entrée en formation qualifiante** et/ou un **retour à l'emploi**,
- Monter en compétences** en développant ses compétences techniques, transversales et les savoirs de bases,
- Passer des **certifications** en lien avec son projet professionnel.

Le DAQ 2.0 est une formation à temps complet et/ou partiel, agréée par le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. Ce dispositif propose un parcours de formation personnalisé pouvant durer jusqu'à 750 heures. Cette durée flexible permet aux apprenants d'interrompre et de reprendre leur formation tout au long des cinq années de sa mise en œuvre. L'accent est mis sur un **accompagnement individualisé** dès le début de la formation et jusqu'à six mois après son achèvement. Les freins périphériques (illettrisme, mobilité, confiance en soi, santé...) sont également travaillés en lien avec les partenaires de l'orientation et de l'insertion pour sécuriser les parcours.

Les participants bénéficient de prestations visant à définir, sécuriser et consolider leur projet professionnel.

Le dispositif propose des mises en situation professionnelle, permettant aux apprenants de tester, développer et valider leurs compétences dans un environnement réel. Il offre la possibilité de passer des certifications, notamment le CléA, et de travailler les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Cadre de référence Européen). L'ensemble des actions mises en œuvre vise à renforcer les chances d'insertion professionnelle en préparant une entrée en formation qualifiante et/ou un retour à l'emploi.

Les écoles de la 2ème chance – E2C

En complémentarité de son Service Public Régional de la Formation Professionnelle, la Région apporte son soutien aux formations des Ecoles de la deuxième Chance (E2C) en vue de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans ayant quitté le système scolaire sans qualification.

Programme régional de formations qualifiantes

Grâce au programme régional de formations qualifiantes, la Région permet aux individus de se former à un métier en obtenant une qualification reconnue. L'accent est également mis sur certains secteurs et métiers sous tension tels que le BTP, les services à la personne, le sanitaire et social, l'industrie, l'agriculture, etc.

À travers le programme régional de formations qualifiantes la Région permet aux personnes de se former à un métier par l'obtention d'une qualification reconnue. L'accent est également mis sur certains secteurs et métiers en tension (BTP, Services à la personne, sanitaire et social, industrie, agriculture, etc.)

Depuis 2019, les travailleurs sociaux des Conseils départementaux, autrefois orienteurs vers les prescripteurs des dispositifs de formations, sont devenus des orienteurs vers les **formations pré-qualifiantes**. La loi Plein Emploi prévoit la possibilité pour les travailleurs sociaux d'orienter et de prescrire **également des formations qualifiantes** dans le cadre du contrat d'engagement.

Afin de faciliter l'accès aux allocataires du RSA, il convient de **sensibiliser, former, et outiller** les travailleurs sociaux.

Pour ce faire, plusieurs types d'actions doivent être déclinés :

1. Actions de sensibilisation

Dans le but de sensibiliser et d'informer les travailleurs sociaux de manière continue et à long terme, **des réunions de sensibilisation aux dispositifs de formations seront organisées**. Ces réunions seront animées par les services de la Direction de la formation professionnelle de la Région avec la collaboration des organismes de formation. Elles visent à transmettre des informations précises et détaillées sur les dispositifs régionaux ainsi qu'à informer les travailleurs sociaux sur les actions et dispositifs ponctuels mis en place sur leur territoire, susceptibles d'intéresser les personnes accompagnées (expérimentations, etc.)

L'illettrisme est identifié comme un obstacle à l'insertion sociale et professionnelle. Afin de permettre à chacun de s'exprimer et d'accéder aux savoirs de base, il est nécessaire de **sensibiliser les travailleurs sociaux aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme**, afin de repérer les situations de contournement et d'adopter les bons réflexes pour orienter ces personnes. **L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) propose des sessions de sensibilisation** à destination des travailleurs sociaux.

2. Actions de formation

L'**ANLCI** offre aux travailleurs sociaux la possibilité de se former à l'**outil EVA**. Cet outil est une solution numérique permettant la valorisation de compétences transversales et la détection de l'illettrisme.

Par ailleurs, EMFOR, en tant que Carif-Oref de la région Bourgogne-Franche-Comté, est un outil d'aide à la décision et d'expertise dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle. **EMFOR** a élaboré, avec la collaboration du Conseil régional et les retours des Conseils départementaux, un **programme de professionnalisation destiné aux agents des Départements** intervenant principalement dans le domaine de l'insertion et de l'action sociale. Ces formations sont gratuites, et certaines places sont exclusivement réservées aux agents des Départements. L'objectif de ces formations est de former les agents sur divers sujets, allant de la formation à la gestion des conflits en passant par la détection des conduites addictives.

3. Expérimentations et mise en action

L'**ANLCI** a développé le dispositif la **Coopérative des Solutions** qui permet de travailler en collectif sur la problématique de l'illettrisme pour une personne. Un acteur pivot est identifié et bénéficie du soutien d'autres acteurs afin d'identifier des solutions pour une mise en œuvre.

Par ailleurs, il est nécessaire de se rapprocher des services de l'autonomie du Département pour travailler en partenariat à l'avancement de cette action avec le service régional. Cela concerne le développement des **plateformes des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées du CNSA** - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. La CNSA, en lien étroit avec la Direction générale de la cohésion sociale, soutient le développement de plateformes sur les métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. L'objectif est d'apporter des solutions aux structures de l'aide à domicile et aux établissements médico-sociaux qui rencontrent des difficultés de recrutement et de fidélisation de leurs professionnels.

4. Des outils pour passer à l'action

Pour atteindre l'objectif de faciliter l'accès aux formations régionales pour les publics éloignés, plusieurs outils peuvent être mobilisés. Parmi ceux-ci, nous pouvons mentionner :

- Le simulateur de rémunération régionale créé par la Région.
- L'aide forfaitaire régionale de 200€ versée dès le début de la formation ainsi que l'aide au déplacement
- OUIFORM : un outil de France Travail.
- Le programme de professionnalisation proposé par EMFOR.
- L'outil Eva proposé par l'ANLCI.
- Le simulateur Estime Formation de France Travail.
- La plateforme des métiers de l'autonomie du CNSA.
- Les cartographies (DFL, DAQ ; etc.)

Outils départementaux :

- Aides individuelles RSA (mobilité, frais de fournitures en lien avec les formations, etc.)
- Accompagnement global France Travail/Département
- Accompagnement social de secteur par les travailleurs sociaux
- Crèches AVIP- À vocation d'insertion professionnelle CAF/ville de Nevers
- Plateformes mobilité (du CDER et de la mission locale nivernais Morvan basée à Château-Chinon)
- Plateforme logement pour les jeunes de Château-Chinon
- Le fonds d'aide aux Jeunes financé par le Département

Actions départementales en lien avec la lutte contre l'illettrisme :

- Participation aux Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) sur la semaine autour du 8 septembre (2024 : du 8 au 15/09)
- Soutien financier aux associations de lutte contre l'illettrisme
- Expérimentation de l'ANLCI-Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme avec le Département
 - FAMILIRE à LUZY
 - Coopérative des solutions ANLCI avec Territoire Zéro Chômeurs
 - Action Duplex, formation des aidants numériques par l'ANLCI mise en place par la Ligue de l'enseignement déployé par l'AFPA

Action n°1- Organiser et animer des temps d'information sur les dispositifs de formation régionale

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>. Organiser et animer des temps d'information sur les dispositifs de formation régionale</p> <p>. Participer à la journée départementale de l'insertion 2024 à destination des travailleurs sociaux</p>	<p>Région Chargé d'animation territoriale Conseil régional BFC</p>	<p>- Organisation & animation</p>	<p>. 80 % des travailleurs sociaux connaissent les dispositifs en amont de la qualification</p> <p>. Une augmentation des orientations et prescriptions vers les dispositifs amont de la qualification</p>	<p>. Mesurer le taux d'évolution de connaissance entre les retours de l'enquête régionale 2023 à destination des TMS et l'évaluation des années suivantes</p> <p>. Nombre de réunions d'information</p> <p>. Nombre de participants</p> <p>. Taux de satisfaction/retours des travailleurs sociaux (via des questionnaires)</p>
	<p>Département Chargée de mission PDI PTI</p>			
	<p>Organismes de formation</p>	<p>- Intervention</p>	<p>. Une meilleure interconnaissance des acteurs locaux de formation</p>	
	<p>Département . Travailleurs sociaux . TSI – Travailleurs sociaux d'insertion</p>	<p>- Participation</p>		

Action n°2- Former les conseillers professionnels et les TSI pour permettre l'utilisation de l'outil OUIFORM

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Utilisation de OUIFORM par les TSI (relais des travailleurs sociaux)	Département . Coordonnatrice accompagnement global (AG) . Travailleurs sociaux d'insertion	- Organisation et déploiement	. Les 9 TSI utilisent OUIFORM et positionnent des personnes via l'outil . L'organisation interne est optimale : Les travailleurs sociaux font appel au TSI de leur site d'action médico-sociale pour le positionnement des allocataires	. Taux d'utilisation de l'outil OUIFORM (selon les possibilités du logiciel) . Nombre de prescriptions via l'outil
	. Travailleurs sociaux d'insertion	- Utilisation		
	Région . Chargé d'animation territoriale Conseil régional BFC	- Facilitation		
	France Travail	- Formation à l'outil		

Action n°3- Valoriser le DFL à travers le plan d'action Être en toutes lettres (lutte contre l'illettrisme & l'illectronisme)

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Temps n°1- Sensibilisation à l'illettrisme & l'illectronisme et présentation des outils de repérage	Département Coordonnateur illettrisme	- Coordination & animation	. Les professionnels ont une meilleure appréhension du sujet de l'illettrisme et de l'illectronisme . Les professionnels sont formés à l'outil EVA . Les professionnels utilisent l'outil EVA	. Nombre de professionnels sensibilisés au sujet . Nombre de réunions de sensibilisation . Nombre de formation délivré . Nombre de professionnels formés . Nombre de professionnels utilisant l'outil
	ANLCI-Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme Chargé de mission régional BFC	- Intervention – sensibilisation illettrisme		
	Département . Travailleurs sociaux et TSI	- Participation		
Temps n°2-Présentation des dispositifs du territoire incluant la promotion du dispositif de formation linguistique - DFL	Département	- Organisation & animation	. Les professionnels connaissent les dispositifs existants . Les professionnels orientent les personnes accompagnées vers le DFL	. Nombre de réunions . Nombre de personnes accompagnées orientées vers le DFL . Nombre de stagiaires du DFL allocataires du RSA
	Région . Chargée de mission “publics spécifiques” . Chargé d'animation territoriale	- Organisation & animation - Intervention - présentation du DFL		
	Organismes de formation porteurs des plateformes du DFL	- Intervention - présentation du DFL		

Action n°4- Mobiliser et adapter le DAQ 2.0

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>. Appropriation des enjeux du dispositif DAQ 2.0 par les TSI et les travailleurs sociaux</p> <p>. Adapter les modules de remobilisation du DAQ 2.0 (confiance en soi, illettrisme, mobilité, etc.) en fonction des besoins identifiés</p>	<p>Département Chargé de mission PDI PTI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partie prenante - Force de proposition concernant les besoins des publics - Participation aux différents COPIL 	<p>. Les actions de remobilisation du DAQ sont identifiés par les TSI et les travailleurs sociaux</p> <p>. Les organismes de formation disposent d'un ou plusieurs interlocuteurs du Département</p> <p>. Les personnes bénéficient d'un parcours fluide et cohérent qui facilite leur insertion</p>	<p>. Nombres de BRSA orientés sur le DAQ 2.0</p> <p>. Nombre de BRSA entrés sur les colorations</p>
	<p>Région . Chargé d'animation territoriale . Chargée de mission Amont de la Qualification</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dispositif - Recueil des besoins d'adaptation - Accompagnement partenarial - Relais auprès des organismes de formation 		

Action n°5- Permettre aux agents du Département de se former grâce à EMFOR

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Permettre la montée en compétences des agents du Département en diffusant le programme de professionnalisation de EMFOR	Région Chargée de mission Ingénierie de partenariat Conseil régional	- Diffusion du programme de professionnalisation aux Conseils départementaux	. Les agents ont développé leurs compétences sur diverses thématiques	. Nombre de formations EMFOR à destination des agents du Département
	Région Chargé d'animation territoriale Conseil régional	- Rappel du programme de professionnalisation aux agents du Département		
	Département Chargé de mission PDI PTI Coordonnatrice de l'accompagnement global	- Transmission de l'information aux agents	. Satisfaction des agents du Département ayant suivi les formations	
	Département Agents du Pôle des Solidarités du Département	- Participation aux formations		
	EMFOR	- Conception du programme de professionnalisation		

**Axe n°2 –
Sécuriser le parcours de formation des stagiaires éloignés de
l'emploi en levant les freins financiers et connexes afin de faciliter
leur transition vers l'emploi ou vers une formation**

Afin de garantir la sécurité du parcours de formation des stagiaires éloignés de l'emploi, il est parfois nécessaire de lever les obstacles financiers et connexes susceptibles d'entraver leur progression. **L'objectif est de créer un environnement propice à l'apprentissage et au développement de leur projet professionnel**, facilitant ainsi leur transition vers le marché du travail ou d'autres opportunités de formation.

Plusieurs outils peuvent être mobilisés pour lever ces freins. Parmi ceux-ci, nous pouvons mentionner :

- La rémunération régionale pour les stagiaires du DFL et du DAQ 2.0, ainsi que pour les formations qualifiantes.
- Les indemnités de transport s'élevant à 99€/mois pour tout trajet domicile/formation de plus de 15 km (stagiaires rémunérés par la Région).
- Les différents supports de communication concernant les dispositifs de formations régionales, tels que les fiches descriptives et les cartographies du DFL, DAQ, etc.
- Marché industrie : sur remontée des besoins des entreprises et mise en place de formation dans un délai de 6 à 8 semaines dans le but de recruter les stagiaires.
- FRAP : formation plus courte avec engagement de l'entreprise sur des contrats de 6 mois pour les stagiaires sur tous les secteurs.

En ce qui concerne les outils et dispositifs départementaux, il est possible de mobiliser plusieurs dispositifs comme :

- Le Fonds d'aide aux jeunes - FDAJ
- Les aides individuelles RSA
- Le Fonds de solidarité logement - FSL
- La plateforme mobilité - CDER
- Les crèches à vocation d'insertion professionnelle - AVIP

Action n°6- Promouvoir les outils de simulation afin de sécuriser financièrement le parcours de formation

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Rendre automatique la simulation de situation financière de l'allocataire du RSA avant l'entrée en formation par le travailleur social	Département	- Organisation	. La situation financière des allocataires du RSA est automatiquement évaluée par le travailleur social avant leur entrée en formation . Les personnes accompagnées savent précisément comment leurs aides seront impactées . Ils sont rassurés et cela leur permet d'anticiper leur situation en tant que stagiaires de la formation.	. Diffusion de l'information en interne . Retour des personnes accompagnées
	Région Chargé d'animation territoriale	- Facilitation		

Action n°7- Permettre l'interconnaissance des acteurs pour favoriser l'articulation des dispositifs

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
. Permettre les rencontres entre acteurs	Département Chargé de mission PDI PTI	- Action	. Les acteurs se connaissent mieux et identifient plus facilement leurs interlocuteurs . Meilleure articulation des dispositifs	. Nombre de réunions et d'échanges
. Faciliter les échanges entre les acteurs	Région Chargé d'animation territoriale Conseil régional			
concernant les dispositifs existants et à venir afin de	Organismes de formation			
permettre leur articulation	Acteurs de l'insertion et de la formation			

Action n°8- Formaliser et systématiser le partage d'informations sur le parcours du stagiaire entre l'organisme de formation et le Département

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Diffuser auprès des organismes de formation la liste des TSI du Département afin qu'ils puissent prendre contact dans le but de lever les freins périphériques sociaux	Département Coordonnatrice de l'Accompagnement global	- Action - Organisation	. Les référents des organismes de formation identifient facilement les TSI et prennent contact avec elles	. Nombre de contacts OF/TSI . Diffusion de la liste des TSI aux O
	Organisme de formations			
	Région Chargé d'animation territoriale	- Facilitation & transmission d'informations	. Les freins rencontrés par le stagiaire sont levés et permet à la personne de poursuivre la formation	

Axe n°3 - transversal

Garantir une coordination efficace et une communication fluide au moyen de rencontres régulières, favorisant ainsi l'échange d'informations autour de l'offre de formations régionales

La communication ainsi que la coordination sont des composantes indispensables à un travail partenarial de qualité. Cela se traduit notamment par des rencontres régulières et l'échange régulier d'informations. Cette approche transversale permettra de répondre aux besoins des bénéficiaires de manière efficace et cohérente.

Une organisation a été mise en place et consiste à la tenue de diverses réunions.

Les objectifs de celles-ci sont différents les uns des autres.

Parmi elles, nous retrouvons :

Réunions d'informations bilatérales avec le Département :

- **Objectifs** : Échanger sur les actualités politiques et stratégiques respectives, aborder les situations bloquantes en lien avec la formation régionale, favoriser une meilleure interconnaissance et une mise à jour rapide des informations.
- **Fréquence** : Trimestrielle.
- **Durée** : Environ une heure en visio.
- **Participants** :
 - Direction de la formation des demandeurs d'emploi de la Région
 - Chargé d'animation territorial de la Région
 - Chargée de mission ingénierie de partenariat de la Région
 - Chargée de mission PDI-PTI et cheffe de service Inclusion sociale

Réunions d'animation territorial (RAT) :

- **Objectifs** : Partager les informations clés au sujet de la formation professionnelle sur le territoire, présenter les actualités des acteurs et du territoire, répondre aux besoins des orienteurs/prescripteurs de la formation. Dans le cadre de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, les RAT représentent le volet opérationnel de la concertation des acteurs pour l'emploi adaptée aux besoins du territoire sur le champ de la formation professionnelle piloté par la Région. Ils représentent, avec ce protocole insertion-formation, la contribution opérationnelle de la Région aux comités départementaux pour l'emploi sur le volet de la formation des demandeurs d'emploi.
- **Fréquence** : Trimestrielle.
- **Animateur** : Chargé d'animation territorial de la Région.
- **Participants** : Acteurs de la formation, de l'insertion et de l'emploi (acteurs du réseau pour l'emploi issu de la loi du 18 décembre 2023)

Comité technique de suivi du protocole d'accord :

- **Objectifs** : Faire le point sur les progrès des actions définies ensemble, évaluer annuellement les actions menées.
- **Fréquence** : Annuelle.
- **Participants** :

- Direction de la formation des demandeurs d'emploi de la Région.
- Chargé d'animation territorial de la Région.
- Chargée de mission ingénierie de partenariat de la Région.
- Chargée de mission PDI-PTI et cheffe de service Inclusion sociale.

Échanges directs et ponctuels :

- **Objectifs** : Répondre rapidement et efficacement aux besoins et demandes respectives.
- **Moyens** : Mail, téléphone ou rencontres physiques.

Des outils existent et sont mis à disposition pour faciliter une communication efficace.

Le Kit de communication régional est composé de plusieurs documents relatifs à l'entrée en formation, pouvant servir de support en amont de la formation pour préparer la personne accompagnée à accéder à celle-ci (comme les fiches de l'inscription en formation, l'aide complémentaire, le dossier de rémunération, le guide du stagiaire, catalogue des formations qualifiantes, etc.).

Pour suivre et évaluer les avancées des actions contractualisées dans ce protocole, **une feuille de route sera utilisée lors du COPIL de suivi** du protocole d'accord afin de mesurer les progrès.

De plus, en annexe de ce document, **un tableau des interlocuteurs régionaux et départementaux** est proposé. L'objectif est de permettre l'identification des acteurs par sujet, d'assurer une meilleure fluidité et un gain de temps, tout en clarifiant les attributions de chacun.

Action n°9- Participer aux réunions d'informations régulières Région/CD

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Organiser et participer aux points trimestriels d'informations	Département . Cheffe de service Inclusion sociale . Chargée de mission PDI-PTI	- Organisation & action	. Les participants connaissent l'actualité de chacun et les avancées des projets respectifs	. Nombre de points réalisés
	Région . Direction de la formation des demandeurs d'emploi . Chargé d'animation territoriale Conseil régional . Chargée de mission Ingénierie de partenariat			

Action n°10- Participer aux diverses réunions régionales et départementales (RAT, etc.)

Détail de l'action	Acteurs	Rôles	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Organiser et participer aux diverses réunions	Département . Cheffe de service Inclusion sociale Chargée de mission PDI-PTI	- Organisation & action	. Les participants connaissent l'actualité de chacun et les avancées des projets respectifs	. Nombre de réunions réalisées . Invitations
	Région . Chargé d'animation territoriale			

DUREE DE L'ACCORD, MODIFICATION ET DENONCIATION

Le présent accord est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa date de signature par la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Il peut être modifié ou complété par voie d'avenant conclu avant son terme.

A la demande expresse et motivée d'une des parties, le présent accord pourra être résilié avant son terme. Cette résiliation sera effective de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect des obligations résultant de ce présent accord ou de la législation, l'une des parties signataires peut décider de résilier l'accord, après une mise en demeure restée infructueuse.

Fait à Dijon, en deux exemplaires originaux, le.....

Pour le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté,

Marie-Guite DUFAY
Présidente

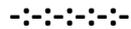
Pour le Conseil départemental de la Nièvre

Fabien BAZIN
Président

Annexe : Interlocuteurs régionaux & départementaux

Domaine et champ d'expertise	Interlocuteurs régionaux	Interlocuteurs du Département
Protocole d'accord 2024-2027	Chargée de mission Ingénierie de partenariat	Chargée de mission PDI-PTI
Réunions d'informations	Chargée d'animation territoriale Conseil régional	Chargée de mission PDI-PTI
RAT	Chargée d'animation territoriale Conseil régional	Chargée de mission PDI-PTI
Lutte contre l'illettrisme & DFL Participation COPIL Comité de suivi DFL	Chargée d'animation territoriale Conseil régional Chargée de mission "publics spécifiques"	Chargée de mission PDI-PTI Coordonnateur illettrisme TSI
DAQ 2.0 Participation COPIL Comité de suivi DAQ	Chargée d'animation territoriale Conseil régional Chargée de mission Dispositif Amont de la Qualification	Chargée de mission PDI-PTI TSI
OUIFORM	(France Travail) Chargée de mission Ingénierie de partenariat Service Ressources et expertise	Chargée de mission PDI-PTI
Actions de formation qualifiante Bilans	Chargée d'animation territoriale Conseil régional	Chargée de mission PDI-PTI
Loi plein emploi	Chargée de mission Ingénierie de partenariat Chargée d'animation territoriale Conseil régional Direction de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi	Chargée de mission PDI-PTI Cheffe de projet insertion emploi
PDI-PTI	Chargée de mission Ingénierie de partenariat Chargée d'animation territoriale Conseil régional Direction de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi	Chargée de mission PDI-PTI
Plateforme autonomie CNSA	Chargée de mission Ingénierie de partenariat Chargée d'animation territoriale Conseil régional Chargée de mission secteur sanitaire et social Direction de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi	La Fabrique Emploi et Territoires

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 22

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 12

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS -AS PATRIMOINE ANTHIEN- ANNÉE 2022- REPORT

- Cabinet/Communication : Imaginer et partager avec Les Nivernais

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.3211-1,
VU le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,
VU l'avis de la Commission Finances et Moyens Généraux,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

D'APPROUVER le report au 30 septembre 2025 au lieu du 30 juin 2024 pour la réalisation d'un projet lauréat de l'édition 2022 du Budget Participatif Nivernais ;

D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil départemental à signer la convention du lauréat qui a sollicité ce report et dont vous trouverez la liste ci-dessous :

- Association Patrimoine d'Anthien (canton de Corbigny) dont le montant de la subvention accordée est de 12000€ ;

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

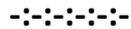
Le Président du Conseil Départemental,



Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-76596-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 22

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, Mme Martine GAUDIN, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 12

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : MOTION : DES MOYENS PRIORITAIRES POUR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS DES NIVERNAIS

-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3211-1,
VU le règlement intérieur de l'assemblée départementale, adopté par délibération n°20 du Conseil départemental du 30 janvier 2023, et modifié par délibération n°8 du Conseil départemental du 3 juillet 2023, et notamment son article 2.14,

VU la proposition de motion présentée par le groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire » relative aux « Moyens prioritaires pour la santé et l'accès aux soins des Nivernais »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

D'ADOPTER la motion intitulée « Des moyens prioritaires pour la santé et l'accès aux soins des Nivernais », jointe en annexe

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabien BAZIN".

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-77347-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

Motion adoptée à l'unanimité

session du 23 septembre 2024

Des moyens prioritaires pour la santé et l'accès aux soins des Nivernais

Une enquête récente du syndicat Samu-Urgences de France indiquait qu'en France deux services d'urgences sur trois ont été contraints de fermer au moins une fois en juillet et août 2024.

Notre département n'a pas fait exception durant la période estivale, avec plusieurs fermetures des services d'urgence à Decize, Nevers ou encore Clamecy.

Cette dégradation continue du service public de la santé et de la sécurité sanitaire des Nivernais est d'autant plus préoccupante qu'elle risque dans les prochains mois de s'accroître avec la suppression annoncée, en France, de près de 1 500 postes d'internes en médecine et avec une baisse de près de 15 % des postes ouverts en médecine d'urgence.

Dans la Nièvre, il ne reste qu'une maternité, ce qui impose à certaines parturientes près d'une heure de route pour accoucher ; d'autres sont parfois contraintes d'accoucher dans l'ambulance des sapeurs-pompiers.

La santé et l'accès aux soins sont pourtant des priorités majeures pour les Nivernais, qui nous le disent au quotidien ; rappelons que plus de 15 000 d'entre eux sont aujourd'hui privés de médecin traitant.

Dans ce contexte, le Conseil départemental a décidé depuis plusieurs années de prendre ses responsabilités, en allant au-delà de ses compétences, et d'agir concrètement pour un égal accès aux soins, via :

- le développement de la médecine salariée, avec la création de trois centres départementaux de santé à Nevers, Imphy et Lormes ;

- le renforcement de l'exercice libéral, avec des bourses d'études départementales favorisant l'installation de jeunes professionnels de santé ;
- le soutien à l'association Médecins solidaires, qui accompagne l'installation de centres de santé d'un nouveau type où les médecins se succèdent chaque semaine ;
- un financement accru du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), qui pallie de plus en plus un système de santé défaillant. Grâce à l'action du Conseil départemental, des

investissements ainsi que des recrutements de sapeurs pompiers professionnels, dont un médecin, ont pu être effectués.

Néanmoins, face au retrait de l'État, le volontarisme du Conseil départemental de la Nièvre ne suffira pas ! Un plan massif, concerté entre les Départements et l'État, pour lutter contre la désertification médicale est aujourd'hui indispensable.

Aussi, en l'absence de cadres garants de l'égalité d'accès à la santé, il faut au moins que l'État soutienne les Départements pour la création d'un bouclier de santé dans les zones faiblement denses.

Ainsi, les conseillers départementaux demandent à l'État, qui aujourd'hui n'assume plus ses missions régaliennes, de donner aux Départements les moyens d'agir et de les soutenir pour :

- déployer une médecine salariée dans des centres publics de santé en fléchant par département un financement dédié ;
- conforter une médecine libérale de campagne avec un mécanisme de bourses pour les étudiants futurs professionnels de santé financées à 50 % par l'État ;
- passer à la phase 2 des maisons de santé en garantissant le financement de leur extension et de leur modernisation par l'État ;
- généraliser la médecine solidaire dans les territoires sans médecin, avec l'association Médecins solidaires, en accompagnant l'installation de centres de santé où le temps médical annuel est partagé entre des médecins volontaires ;
- réviser la structure de financement des SDIS et augmenter sa contribution ;
- renforcer la présence et le rôle des hôpitaux de proximité, pivots de l'offre de soins dans les territoires : plateaux techniques avec radiographie, accueil des petites urgences, lien avec les grands centres hospitaliers, etc.

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 21

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 13

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Martine GAUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Paul FALLET, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Joëlle JULIEN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : MOTION : FINANCES : REDONNER AUX DÉPARTEMENTS LES MOYENS D'AGIR!

-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3211-1,
VU le règlement intérieur de l'assemblée départementale, adopté par délibération n°20 du

Conseil départemental du 30 janvier 2023, et modifié par délibération n°8 du Conseil départemental du 3 juillet 2023, et notamment son article 2.14,
VU la proposition de motion présentée par le groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire» relative aux « Finances : redonner aux départements les moyens d’agir ! »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

D’ADOPTER la motion intitulée « Finances : redonner aux départements les moyens d’agir !»,
jointe en annexe

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-77349-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

Motion adoptée à l'unanimité

session du 23 septembre 2024

Finances : redonner aux Départements les moyens d'agir !

Le Premier ministre nommé au début du mois de septembre, après une vacance inédite du pouvoir sous la V^e République, a décidé, de façon toute aussi inédite, de s'affranchir de la loi organique relative aux lois de finances qui l'obligeait à présenter le projet de budget 2025 avant le 1^{er} octobre.

Au moment où les orientations budgétaires sont en train d'être écrites à la hâte, et alors que le Parlement va être prochainement saisi de la loi de finances, nous demandons au nouveau gouvernement d'engager sans retard un dialogue sincère avec les collectivités locales, et singulièrement avec les Conseils départementaux.

Nous n'acceptons plus les procès d'intentions, comme ceux du précédent gouvernement qui, après avoir asséché méthodiquement les finances publiques et creusé tout aussi méthodiquement le déficit public en baissant massivement les impôts des plus aisés, fait peser sur les collectivités locales l'augmentation du déficit public.

Nous n'acceptons plus, budget après budget, la baisse des dotations d'État, la non-compensation des compétences transférées et des décisions prises unilatéralement, la suppression des recettes fiscales et l'asphyxie budgétaire organisée par l'État.

Dans notre département, l'État doit en moyenne chaque année aux Nivernais près de 35 millions d'euros par an, soit en 3 ans plus de 100 millions d'euros ! Plus de 100 millions d'euros qui ne peuvent être mobilisés pour les solidarités, nos aînés, la jeunesse, l'agriculture, la transformation écologique, ou l'attractivité de notre département.

Dans ce contexte particulièrement contraint, les conseillers départementaux demandent au gouvernement de redonner aux départements les moyens d'agir :

- en rétablissant une véritable autonomie fiscale des départements et en leur garantissant une libre administration, comme le prévoit l'article 72 de la Constitution ;

- en garantissant des ressources financières à la hauteur des compétences transférées aux Départements notamment en matière de dépenses sociales ;
- en compensant l'intégralité des revalorisations salariales dans le cadre des Ségur et de la loi Taquet ;
- en revenant sur les premières orientations, comme la réduction drastique du Fonds vert qui contribue au financement de nombreux projets d'avenir dans les territoires, à l'heure où les conséquences du changement climatique impactent tous les secteurs d'activités ;
- en réduisant l'incertitude relative à la pérennité et à l'augmentation du Fonds de sauvegarde. En effet, le nombre de départements qui y seraient éligibles en 2025 va plus que doubler par rapport à 2024.

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 21

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 13

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Martine GAUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Paul FALLET, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Joëlle JULIEN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : MOTION : RENTREE SCOLAIRE : LE GOUVERNEMENT DOIT ASSURER L'EGALITE REPUBLICAINE

-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3211-1,
VU le règlement intérieur de l'assemblée départementale, adopté par délibération n°20 du

Conseil départemental du 30 janvier 2023, et modifié par délibération n°8 du Conseil départemental du 3 juillet 2023, et notamment son article 2.14,
VU la proposition de motion présentée par le groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire » relative à la « Rentrée scolaire : le gouvernement doit assurer l'égalité républicaine »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

D'ADOPTER la motion intitulée « Rentrée scolaire : le gouvernement doit assurer l'égalité républicaine », jointe en annexe

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabien BAZIN".

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-77351-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

Motion adoptée à l'unanimité

session du 23 septembre 2024

Rentrée scolaire : le gouvernement doit assurer l'égalité républicaine

7 276 collégiennes et collégiens ont cette année fait leur rentrée dans les 30 collèges que compte notre département. Ces effectifs stabilisés témoignent de la dynamique de notre territoire.

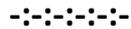
En mobilisant chaque année, en dépit d'un contexte budgétaire particulièrement contraint, près de 9 millions d'euros pour les collèges, le Conseil départemental fait concrètement de l'éducation et de la jeunesse une priorité constante de son action.

Considérant l'éducation comme un service public prioritaire et l'un des piliers de notre république, nous demandons au nouveau gouvernement de tenir dans les faits sa promesse d'égalité républicaine en donnant, dans notre département, les moyens à l'Éducation nationale de mener à bien ses missions :

- en s'assurant que les postes d'enseignants soient totalement pourvus à la rentrée dans les collèges, mais également dans les écoles et les lycées ;
- en garantissant le recrutement des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), qui continue aujourd'hui d'être en souffrance dans les collèges et les établissements scolaires ;
- en organisant le recrutement du poste de chargé de mission auprès de l'USEP 58, aujourd'hui toujours vacant, ainsi que des six postes équivalents temps plein actuellement non-pourvus au Centre d'information et d'orientation (CIO) de la Nièvre.

Les conseillers départementaux à la ministre de l'Éducation nationale nouvellement nommée de donner concrètement à l'Éducation nationale les moyens dont elle a besoin pour répondre aux attentes des élèves, des parents d'élèves, et de l'ensemble de la communauté éducative.

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 21

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 13

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Martine GAUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Paul FALLET, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Joëlle JULIEN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : MOTION : PROTECTION DE L'ENFANCE : QUAND LE DÉPARTEMENT AGIT, L'ÉTAT PRÉFÈRE FAIRE DES ÉCONOMIES !

-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3211-1,
VU le règlement intérieur de l'assemblée départementale, adopté par délibération n°20 du

Conseil départemental du 30 janvier 2023, et modifié par délibération n°8 du Conseil départemental du 3 juillet 2023, et notamment son article 2.14,
VU la proposition de motion présentée par le groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire» relative à la « Protection de l'enfance : quand le Département agit, l'Etat préfère faire des économies !»

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

D'ADOPTER la motion intitulée « Protection de l'enfance : quand le Département agit, l'Etat préfère faire des économies ! », jointe en annexe

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabien BAZIN".

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-77353A-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

Motion adoptée à l'unanimité

session du 23 septembre 2024

Protection de l'enfance : quand le Département agit, l'État préfère faire des économies !

La protection de l'enfance, dont les Départements sont les chefs de file depuis les lois de décentralisation, est au cœur même des solidarités.

Parfois caricaturée, souvent ignorée, l'aide sociale à l'enfance est pourtant centrale pour protéger les enfants, mais aussi pour les accompagner vers l'autonomie.

Dans la Nièvre, ce sont plus de 1 000 jeunes que nous accompagnons avec un budget de près de 51,5 millions d'euros cette année ; il est en augmentation de plus de 1 million d'euros entre 2023 et 2024.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts d'investissements en consacrant près de 21 millions euros à la construction de la nouvelle Cité de l'enfance à Nevers et à la création de 114 places d'accueil d'ici l'été 2025.

Cette politique publique majeure qui mobilise les collectivités, l'éducation, la justice, les associations, appelle des réponses fortes et concrètes qui ne peuvent plus faire l'économie d'un engagement et d'un investissement total de la part de l'État.

En effet, depuis plusieurs années maintenant, l'État recule partout et peine à assumer les missions régaliennes dont il a pourtant la charge. Protection judiciaire de la jeunesse, santé scolaire, pédopsychiatrie, secteur médico-social pour les enfants en situation de handicap : autant de missions qui sont aujourd'hui délaissées pour ne pas dire sinistrées.

Les annonces récentes d'une diminution de postes d'éducatrices, de psychologues et d'assistants sociaux au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse, dans notre département et dans toute la France, font craindre une dégradation continue des missions de l'État.

La protection de l'enfance ne peut plus être considérée par le gouvernement comme un angle mort de ses politiques publiques.

Aussi, les conseillers départementaux lui demandent :

- de revenir dès à présent sur les projets de suppression de postes au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse de la Nièvre ;
- d'assumer pleinement les missions régaliennes qui lui incombent en redonnant les moyens nécessaires à la santé scolaire, à la pédopsychiatrie et au secteur médico-social pour les enfants en situation de handicap ;
- de soutenir financièrement le projet de Cité de l'enfance, afin de garantir des cadres de prise en charge, d'accompagnement et de suivi dignes et sécurisants, à même de favoriser une intégration réussie dans la vie d'adulte et in fine moins coûteuse en répercussions sur la protection sociale.

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni Salle François Mitterrand à Nevers, le lundi 23 septembre 2024 à 14h05, le quorum ayant été constaté, sous la présidence de M. Fabien BAZIN.

Madame Pascale DE MAURAIGE a été désignée secrétaire de séance.

Présents : 21

Mme Maryse AUGENDRE, Mme Laurence BARAO, M. Daniel BARBIER, M. Fabien BAZIN, Mme Séverine BERNARD, M. Patrick BONDEUX, Mme Corinne BOUCHARD, Mme Anne-Marie CHENE, Mme Pascale DE MAURAIGE, Mme Blandine DELAPORTE, M. Christophe DENIAUX, M. Jean-Paul FALLET, M. Jean-Luc GAUTHIER, Mme Jocelyne GUERIN, M. Thierry GUYOT, M. Alain HERTELOUP, Mme Joëlle JULIEN, M. Lionel LECHER, M. Franck MICHOT, M. Michel MULOT, M. Frédéric ROY

Représentés : 13

Mme Stéphanie BEZE a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP, Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX, Mme Michèle DARDANT a donné pouvoir à Mme Blandine DELAPORTE, Mme Marie-France DE RIBEROLLES a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CHENE, Mme Eliane DESABRE a donné pouvoir à M. Lionel LECHER, Mme Martine GAUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Paul FALLET, Mme Justine GUYOT a donné pouvoir à M. Frédéric ROY, M. Patrice JOLY a donné pouvoir à M. Fabien BAZIN, Mme Véronique KHOURI a donné pouvoir à Mme Pascale DE MAURAIGE, M. Jérôme MALUS a donné pouvoir à Mme Laurence BARAO, M. Wilfrid SEJEAU a donné pouvoir à Mme Joëlle JULIEN, M. Michel SUET a donné pouvoir à M. Jean-Luc GAUTHIER, M. David VERRON a donné pouvoir à M. Franck MICHOT

Excusés : 0

OBJET : MOTION : LUTTE CONTRE LE LOUP

-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3211-1,
VU le règlement intérieur de l'assemblée départementale, adopté par délibération n°20 du Conseil départemental du 30 janvier 2023, et modifié par délibération n°8 du Conseil départemental du 3 juillet 2023, et notamment son article 2.14,

VU la proposition de motion présentée par le groupe « La Nièvre ensemble » relative à « La lutte contre le loup »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

D'ADOPTER la motion intitulée « La lutte contre le loup », jointe en annexe

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabien Bazin".

Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 25 septembre 2024
Identifiant : 058-225800010-20240923-77355-DE-1-1
Délibération publiée le 25 septembre 2024

Motion adoptée à l'unanimité

lors de la session du 23 septembre 2024

lutte contre le loup

Dans les années 30, on considérait que le loup avait disparu du territoire français. Il a fait son retour naturellement à partir des années 1990, la présence d'un couple de loups ayant été attestée dans le Mercantour en 1992. Depuis, sa survie a été favorisée par son classement en tant qu'espèce protégée, et son territoire est en pleine expansion. En février 2023, un communiqué de presse publié sur le site du ministère de l'Agriculture constatait à la fois la vitalité de l'espèce et les problèmes qu'elle pose aux activités d'élevage : « Les précédents plans nationaux d'action ont permis d'atteindre le seuil de viabilité démographique du loup en France. La population de cette espèce protégée est en croissance dans plusieurs départements et le front de colonisation s'étend.

Le nouveau Plan National d'Actions 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage permettra non seulement de poursuivre la protection de l'espèce, mais aussi de mieux accompagner la profession agricole face à la menace de la prédation. » En septembre 2023, selon des données fournies par le ministère de l'Agriculture, la population lupine avait progressé de 107% en cinq ans.

La difficulté est évidemment d'assurer la cohabitation d'un super prédateur comme le loup avec les activités humaines. Dans le rapport déjà mentionné, Marc Fesneau écrivait: "Réalité scientifique : celle de la conservation de l'espèce qui est désormais assurée. Réalité vécue par les éleveurs : celle de l'augmentation des attaques de loups qui mettent en danger les activités d'élevage, en particulier le pastoralisme, mais qui aussi créent des tensions légitimes et entretiennent un sentiment d'abandon. » Or, ces attaques de loups commencent à apparaître dans des territoires fort éloignés des espaces de montagne voués au pastoralisme, et la Nièvre n'en est pas exempte. Ainsi, la responsabilité du loup est soupçonnée ou établie dans des attaques ayant eu lieu le 23 avril à Bona, le 4 septembre à Mars-sur-Allier, le 8 septembre à Montsauche-les-Settons et Saint Parize-le-Châtel, le 11 septembre encore à Saint Parize-le-Châtel et le 12 septembre à Bussy-la-Pesle.

Ajoutons que de nombreux autres animaux morts par morsures ne sont pas comptabilisés comme victimes de loups car les représentants de l'OFB hésitent à leur imputer ces attaques.

Face à cette situation, les éleveurs sont démunis. Les tirs de défense contre les loups sont subordonnés à des mesures de protection comme le parcage des animaux pour la nuit ou la présence de chiens, toutes mesures quasi impossibles à mettre en œuvre en matière d'élevage bovin dans des zones extensives comme la Nièvre. Les protocoles en vigueur ne sont pas adaptés à l'élevage pratiqué dans notre département et dans toute la zone du bassin allaitant, le grand massif central.

Va-t-on aggraver la détresse des éleveurs et sacrifier une forme d'élevage particulièrement respectueuse des exigences en matière durable ?

Pour leur venir en aide sur ce point précis, le Conseil départemental rappelle qu'à son initiative un comité de suivi et d'accompagnement des éleveurs a été créé pour les accompagner concrètement post-attaques (aide psychologique, indemnités etc..).

Les conseillers départementaux demandent cependant :

- qu'une étude indépendante soit menée sur les conséquences environnementales de la présence du loup ;
- que les animaux responsables des attaques, chiens, lynx ou loups, soient clairement nommés ;
- enfin, en cohérence avec les orientations indiquées dans le « plan loup » pour la période 2024-2029, et en lien avec l'expérimentation menée actuellement dans les départements du Doubs, de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, que la Nièvre soit classée en « zone non protégeable » vis-à-vis du loup, ce qui permettrait au Préfet d'autoriser des tirs de défense dès la première attaque.